



le planning
familial

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



GLOSSAIRE

AD :	Association départementale
AFD :	Agence française de développement
CA :	Conseil d'administration
CCF :	Conseil conjugal et familial
C2S :	Centre de santé sexuelle et reproductive
DROM :	Départements et régions d'outre-mer
DSSR :	Droits en santé sexuelle et reproductifs
EAV :	Éducation à la vie
EVARS :	Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle
FTO :	Fais tourner tes outils
GDS :	Genre, droits et sexualités
GSS :	Genre et santé sexuelle
IPPF :	International Planned Parenthood Federation
IST :	Infection sexuellement transmissible
JM :	Jeunes militant-es
LGBTQIA+ :	Lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe, asexuel·le
MFPF :	Mouvement français pour le Planning familial
MOM :	Ministère des Outre-mer
NVN :	Numéro vert national
OF :	Organisme de formation
RNCP :	Répertoire national des certifications professionnelles
SDFE :	Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
TROD :	Test rapide d'orientation diagnostique
VAE :	Validation des acquis de l'expérience
VAR :	Vie associative et réseau

SOMMAIRE

Introduction	4
2023 en un coup d'œil	8
Focus Educ sex et contentieux	12
Focus Lutttes contre les IST et le VIH	13
Le plaidoyer national	14
Communication	16
Le plaidoyer international	18
Focus Journées interdrom	20
Avancement du Plan Stratégique	21
Journée GDS / VAR	23
Documentation	24
Programmes et dispositifs	27
Handicap & Alors ?	27
Jeunes	29
Focus Campagne #DépistezLesToutes	30
Programmes internationaux	31
Numéro vert national et tchat	33
Genre et santé sexuelle	35
Ministère des Outre-mer	37
Formation	38
Bilan financier	40
Conclusion	42

INTRODUCTION

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

L'année 2023, suivant le congrès de novembre 2022, a été marquée par le démarrage du nouveau plan stratégique dont le Planning familial s'est doté pour les quatre années à venir. Ce plan d'actions, rédigé au premier trimestre 2023 à partir des votes du congrès, incarne les valeurs fondamentales du mouvement, ses objectifs et ses évolutions politiques et stratégiques. Tout au long de l'année, des membres volontaires du mouvement ont également été élu-es par les membres du conseil d'administration confédéral afin de porter les feuilles de route issues du plan stratégique, au sein du pôle Vie Associative et Réseau (VAR) et du pôle Genre, droits et sexualités (GDS). Ce plan stratégique sera déployé jusqu'en 2026, étant donné le vote en novembre 2022 d'un passage à un congrès tous les quatre ans.

L'année 2023 a aussi été une année de renouvellement des principales conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) du Planning familial, de surcroît dans un contexte de remaniement ministériel où les interlocuteur-ices des différents ministères ont varié rapidement. La confédération a su s'adapter à ce contexte et les principaux financements ont pu être maintenus, permettant au mouvement de se projeter dans les années à venir et de continuer à mener des actions ambitieuses.

Pour cela, il a fallu notamment renforcer la confédération en 2023, année de nouveauté également pour l'équipe salariée. En effet, plusieurs postes ont été créés ou transformés, agrandissant ainsi l'équipe, et de nombreux recrutements ont eu lieu. L'équipe confédérale a ainsi accueilli une nouvelle chargée de plaidoyer international, une chargée de plaidoyer national, une gestionnaire RH, et une salariée sur un nouveau poste interprogrammes, intervenant à la fois sur les programmes Genre et Santé Sexuelle (GSS), Handicap et Alors ?, et celui en partenariat avec le Ministère des Outre-mer (MOM), ainsi que sur le plan stratégique. L'année 2023 a aussi été l'occasion de travailler à l'élaboration d'un nouveau poste de chargée de collecte de fonds, et à la refonte du poste de chargée de communication. Ces recrutements interviendront en 2024. À noter, que l'année 2023 a été

marquée par l'absence de direction qui a entraîné une adaptation au niveau de l'équipe salariée et une forte charge de travail supplémentaire pour le bureau qui a repris une grande partie des missions d'une direction.

En 2024 devrait en outre voir aboutir le travail de fond qui a été effectué en 2023 par le bureau confédéral et l'équipe salariée aux côtés de la SCOP Engrenage pour définir collectivement une nouvelle organisation confédérale. Ce travail devrait permettre de recruter deux co-directeur-ices, portant ainsi la future direction à trois personnes réparties entre trois services : un service structuré autour de la communication, du plaidoyer et de la documentation, un service structuré autour des différents programmes et actions du mouvement, et un service administratif. Ces réflexions et les résultats qu'elles ont donnés s'inscrivent dans les nouveautés apportées par l'année 2023.

Celles-ci concernent également les outils dont le mouvement s'est doté en 2023, aussi bien en interne qu'en externe. Au niveau de l'interne, 2023 a été l'année d'inauguration du nouvel intranet du Planning familial, facilitant ainsi la circulation et la centralisation des informations et documents utiles à l'ensemble des membres du mouvement. Toujours dans l'optique de renforcer le mouvement et ses capacités d'action, 2023 a été aussi l'année de lancement d'une réflexion autour du développement de la collecte de dons. Enfin, dans la perspective de se réunir et de créer davantage de liens et d'espaces de réflexions politiques, le mouvement a initié en 2023 une démarche d'organisation d'une université populaire.

Au niveau de l'externe, le Planning familial a lancé en mars 2023 le tchat en ligne du numéro vert national (NVN), sur le site "Sexualités, contraception, IVG", afin de renforcer et faciliter l'accès aux informations et à l'orientation de ses publics.

Enfin, l'année 2023 était placée sous le signe de la nouveauté avec le démarrage de la coordination des EVARS (Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) pour laquelle le Planning a été identifié comme l'association susceptible d'assurer au mieux cette mission. Une coordinatrice a été recrutée pour accompagner les EVARS du mouvement mais aussi

l'ensemble des EVARS portés par d'autres réseaux. Ce poste complexe devrait permettre d'amplifier la visibilité des EVARS.

UNE ANNÉE DE PLAIDOYER POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ...

Face à l'inaction de l'État depuis plus de 20 ans pour faire appliquer la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité, le Planning familial s'est associé à Sidaction et SOS Homophobie pour porter plainte contre l'État en mars 2023. Ce contentieux, nommé «Cas d'école», a pour objectif de faire reconnaître la responsabilité de l'État dans le défaut de mise en oeuvre de la loi, de l'enjoindre à prendre toute mesure utile permettant de respecter ses obligations légales en matière d'éducation à la sexualité, et de réparer le préjudice moral subi par les associations pour entrave à l'accomplissement de leurs missions associatives.

Le Planning familial a poursuivi son action en faveur de l'éducation à la sexualité en 2023 en participant à l'écriture du livre blanc «Pour une véritable éducation à la sexualité» aux côtés d'une quinzaine d'associations partenaires, recensant 46 recommandations à destination des pouvoirs publics pour que la loi de 2001 soit effectivement appliquée. Ce livre blanc, fruit de la mobilisation et du travail de la société civile, montre la volonté et l'expertise du Planning familial en matière d'éducation à la sexualité et sera un précieux outil de plaidoyer à l'avenir.

Toujours dans la perspective de développer le plaidoyer autour de l'éducation à la sexualité, 2023 a marqué la fin de la phase d'expérimentation de l'évaluation des actions d'éducation à la sexualité au sein du mouvement. Les outils développés, tels que les questionnaires à destination des élèves et établissements, permettront d'avoir de plus en plus de données qualitatives et quantitatives quant aux impacts de l'éducation à la sexualité. Cette année a également été marquée par le démarrage d'un groupe de travail entre les associations mettant en oeuvre le PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) et la confédération afin de développer ce programme au sein du mouvement ; programme inscrit au Répertoire des interventions Probantes ou Prometteuses en Promotion de la Santé de Santé Publique France.

...ET POUR LA CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG

Le Planning familial se mobilise de longue date pour l'extension et la pérennisation du droit à l'avortement. Dans cette perspective, le mouvement s'est mobilisé tout au long de l'année 2023 auprès des parlementaires allié-es portant des textes en faveur de la constitutionnalisation de l'IVG. Ce long travail n'a pas été exempt de compromis : les premiers textes proposés, mentionnant le «droit» à l'avortement ainsi qu'à l'accès à la contraception, pour toute personne, ont perdu de leur ambition pour ne finalement mentionner dans le projet de loi constitutionnel que «la liberté» de recourir à l'IVG, restreinte aux seules femmes et sans mention de la contraception. Il faudra donc rester vigilant-e à l'avenir pour défendre un véritable droit à l'avortement, effectif pour toutes. Néanmoins, l'aboutissement de ce processus et du travail de plaidoyer du Planning familial en 2024 devrait marquer une victoire historique pour les mouvements féministes, dans un contexte où les droits sexuels et reproductifs sont toujours plus menacés.

UNE ANNÉE DE MOBILISATIONS NATIONALES...

L'année 2023 a été une année de mobilisations particulièrement intense dans un contexte de lois et décisions politiques toujours plus répressives, néolibérales, délétères pour les libertés publiques et les droits de toutes. Dès janvier 2023, le Planning familial s'est engagé dans la lutte contre la réforme des retraites, l'une des plus destructrices de ces derniers mandats. Le mouvement s'est également mobilisé contre d'autres réformes aux effets toujours plus précarisants pour la société, comme la réforme de l'assurance-chômage, de l'Aide médicale d'État (AME) ou contre la loi immigration fin 2023.

À de nombreuses reprises, le Planning familial était présent dans les cortèges de manifestations partout en France. Collectivement, les administrateur-ices du conseil d'administration confédéral ont ainsi participé à la manifestation contre les violences policières à Paris en septembre 2023. Au-delà des manifestations dans la rue, ce ne sont pas moins de 24 communications, dont 11 communiqués de presse, 11 tribunes et 2 appels à mobilisation, qu'a signées ou initiées le Planning familial en 2023.

...ET INTERNATIONALES

Comme les années précédentes, le Planning familial s'est inscrit dans une perspective de solidarité féministe internationale, et s'est donc mobilisé sur les enjeux internationaux, en premier lieu lors du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Du niveau local au confédéral, le mouvement était présent, dans les rues, dans les médias, pour défendre les droits de toutes les femmes, partout dans le monde. Toujours en mars 2023, le Planning familial était encore une fois présent à la CSW, conférence de l'ONU sur la condition des femmes, où il a pu porter ses revendications aux côtés de nombreuses ONG.

Ces moments de mobilisations internationales ont notamment été l'occasion de relayer et soutenir les voix d'activistes attaquées pour leur défense des droits, comme Justyna Wyrzynska, condamnée en Pologne pour avoir aidé des femmes à avorter, ou encore Pinar Selek, victime d'un acharnement judiciaire en Turquie. Plus que jamais, il est nécessaire de défendre les défenseur-es des droits sexuels et reproductifs au niveau international.

UNE ANNÉE DE CONVERGENCE ET DE SOLIDARITÉ SOUS LE SIGNE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

En 2023, les efforts pour renforcer les solidarités et convergences entre associations et entre activistes ont eu lieu au niveau international, mais aussi au niveau national, puisque le Planning familial s'est fortement investi dans l'émergence de deux collectifs interassociatifs : d'une part, un collectif porté par le Planning, né du constat que les préservatifs gratuits proposés dans le dispositif du gouvernement étaient insatisfaisants, portant la revendication d'une véritable politique de prévention et de promotion de la santé sexuelle ; d'autre part, un collectif d'associations trans et alliées et de chercheur-euses, rassemblées suite à la forte transphobie médiatique autour d'une affiche du Planning familial à l'été 2022, avec une coordination tournante.

Ces collectifs et ce travail interassociatif montrent la capacité du Planning familial à s'investir sur de nombreux sujets et à fédérer dans une perspective intersectionnelle. En son sein même, le Planning familial s'est engagé en 2023 à renforcer sa prise en compte des différentes thématiques qui traversent le mouvement, sous le signe de l'intersectionnalité. Ainsi, le regroupement du programme Genre et Santé sexuelle (GSS) à Sète en septembre 2023 avait par exemple pour thème l'inclusivité et la mixité ; la feuille de route

«Mouvement Pluriel» porte également depuis fin 2023 le projet d'une enquête sociologique visant à mieux comprendre le mouvement et sa diversité et à en tirer des conclusions d'ici les 70 ans du mouvement en 2026.

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE POUR LE MOUVEMENT

Un mouvement de l'ampleur et de l'âge du Planning familial n'est pas à l'abri de transformations parfois difficiles. Ainsi, suite aux faits graves ayant eu lieu lors du congrès 2022, et surtout de la gestion qui s'en est suivie, le CA confédéral a voté l'exclusion d'une de ses AD en avril 2023. La gravité de cette décision a profondément bouleversé le mouvement, qui en sort néanmoins en accord avec ses valeurs de lutte contre les violences, et avec de belles perspectives pour 2024.

D'autres bouleversements de l'année 2023 s'inscrivent dans la constante évolution qui traverse le Planning familial depuis sa création et ouvrent des perspectives positives et prometteuses : de nouveaux statuts ont été adoptés, et un groupe politique de réflexion sur les statuts s'est constitué ; un groupe de travail « Transformer le Congrès » est également né de la volonté d'apporter des modifications aux processus d'écriture des textes et d'organisation du congrès, depuis longtemps réclamées par le mouvement ; un groupe « Culture » s'est constitué pour évaluer les partenariats culturels proposés au mouvement. Autant d'initiatives qui continuent à faire vivre le dynamisme du Planning familial .

Si en 2023 le Planning familial a été aux prises avec ses propres évolutions internes, il s'est également retrouvé sous le feu des attaques, venant de plusieurs sources. D'une part, le mouvement continue d'être la cible des antichoix, particulièrement dans un contexte de backlash face aux mobilisations en faveur des droits sexuels et reproductifs, et d'extrême-droitisation des discours politiques et médiatiques. Ainsi, plusieurs associations départementales ont été attaquées, notamment l'association départementale du Bas-Rhin (à deux semaines d'intervalles en mars) ou encore celle de Gironde (à trois reprises début 2023). Derrière les dégradations, une volonté d'intimider les femmes et personnes concernées venant s'informer ou avorter, mais également les professionnel·les et les bénévoles des associations qui défendent l'accès à ces droits. D'autre part, plusieurs institutions à différents niveaux (conseils régionaux, départementaux, municipaux...) ont menacé de baisser ou couper les subventions d'associations départementales, utili-

sant parfois le prétexte du Contrat d'Engagement Républicain (CER) en prétendant que le Planning familial ne respecterait pas les conditions de cet outil répressif à l'égard des libertés associatives.

UNE ANNÉE DE RENFORCEMENT ET DE VISIBILITÉ

Face à ces diverses attaques, il a été plus que jamais nécessaire en 2023 que le Planning familial soit un acteur visible et incontournable des enjeux de santé sexuelle et reproductive. Plusieurs événements et actions ont permis de renforcer la visibilité du mouvement. Le Planning familial s'est par exemple associé à Netflix à l'occasion de la sortie de la dernière saison de la série « Sex Education », pour une campagne en faveur de l'éducation à la sexualité. Les Jeunes militant·es ont également permis de visibiliser le mouvement comme acteur de la lutte contre les IST-VIH, en créant et diffusant la campagne « #DépistezLesToutes » sur les réseaux sociaux.

En 2023, le Planning familial a aussi été présent lors de nombreux événements grand public majeurs, tels que la Fête de l'Huma, We Love Green, Solidays, Rock en Seine, et a été sollicité lors des universités d'été des partis de gauche tels qu'Europe Écologie Les Verts ou La France Insoumise, valorisant ainsi la légitimité et l'expertise de terrain du Planning familial sur des enjeux politiques.

Cette visibilité du Planning familial en 2023 a permis un renforcement très concret du mouvement, comme lors de l'événement de soutien en ligne « Et Ta Cause » dont a bénéficié le Planning, ayant permis de récolter plus de 70 000€.

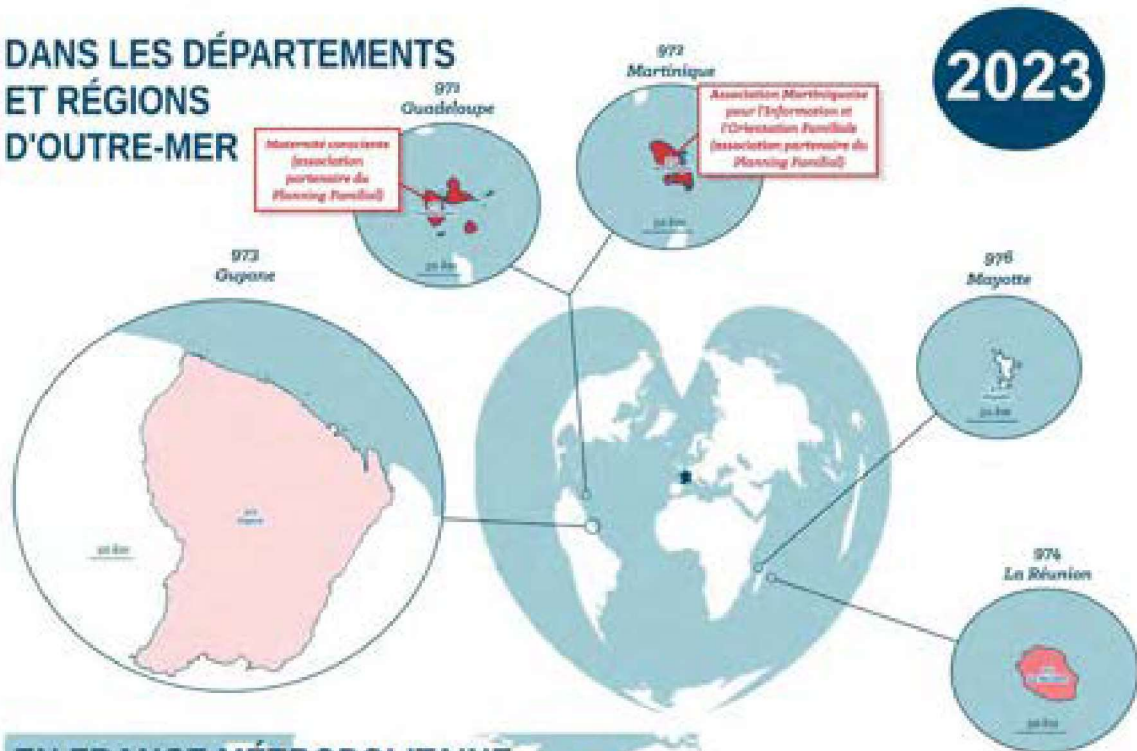
Enfin, l'année 2023 a été marquée par de nombreuses occasions de renforcement interne du mouvement, via des rassemblements annuels comme GSS, mais aussi le regroupement inter-DROM. Ces moments sont essentiels pour la cohésion du mouvement, dont les actions cette année ont pu être réalisées grâce à une mobilisation collective dont nous pouvons être fièr·es !



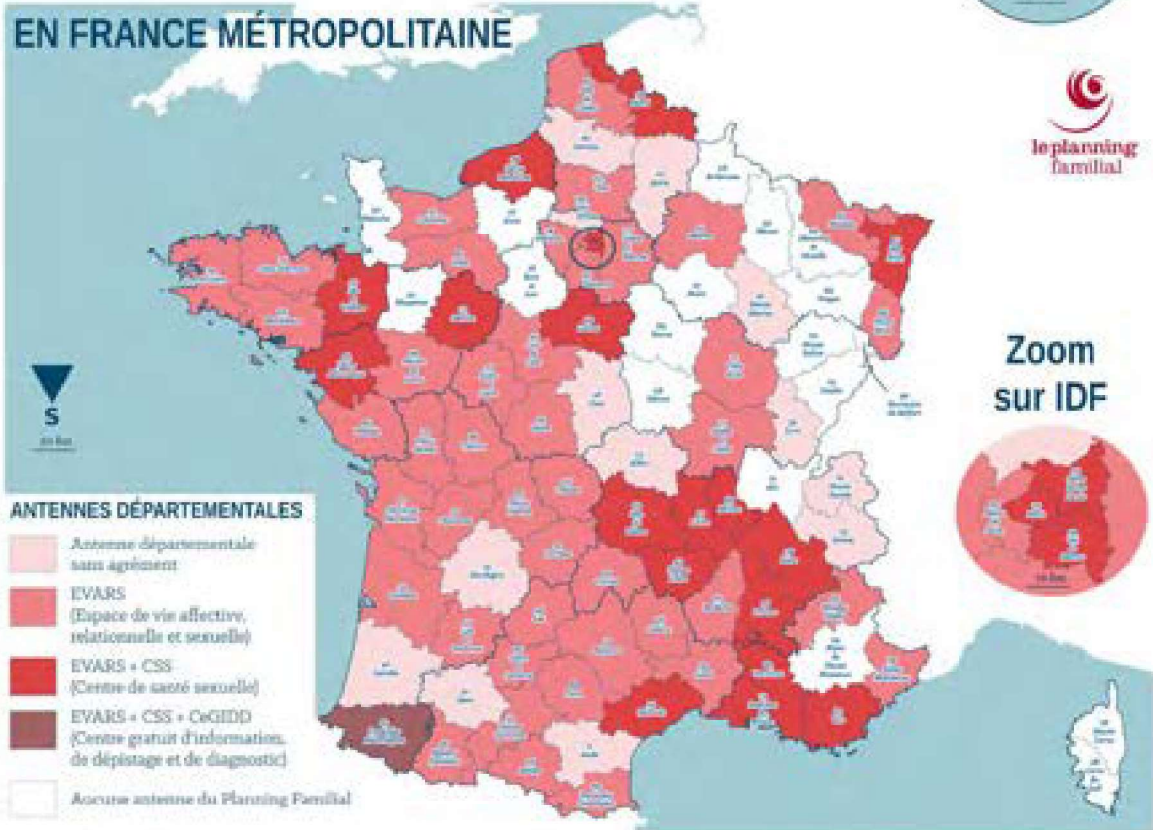
2023 EN UN COUP D'ŒIL

LE PLANNING FAMILIAL EN FRANCE

DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER



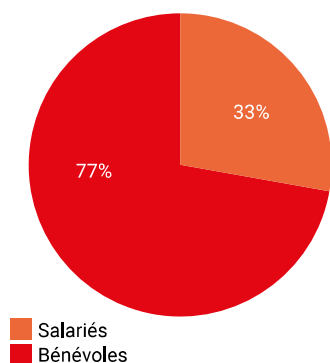
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



LE PLANNING FAMILIAL, UN MOUVEMENT DE PLUS DE 2387 PERSONNES

 **397479 PERSONNES TOUCHÉES PAR NOS ACTIONS**

► Le Planning, c'est qui ?

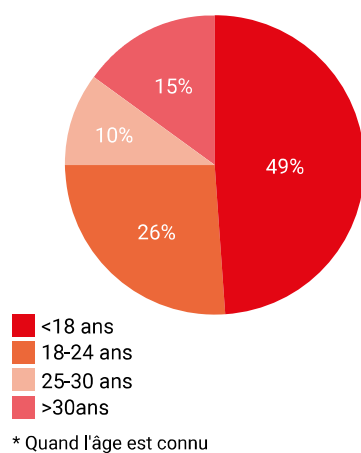


► Venir au Planning

Accueil individuel non médical	126 349
Accueil médical	51 176
Numéro Vert National (NVN)	31 577
Actions collectives (hors formations pros)	209 214
Formation pros	10 740
Total	397 479

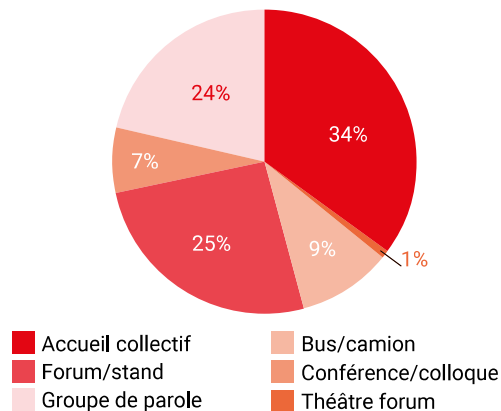
► Public

Répartition du public par tranche d'âge*
toute activité confondue

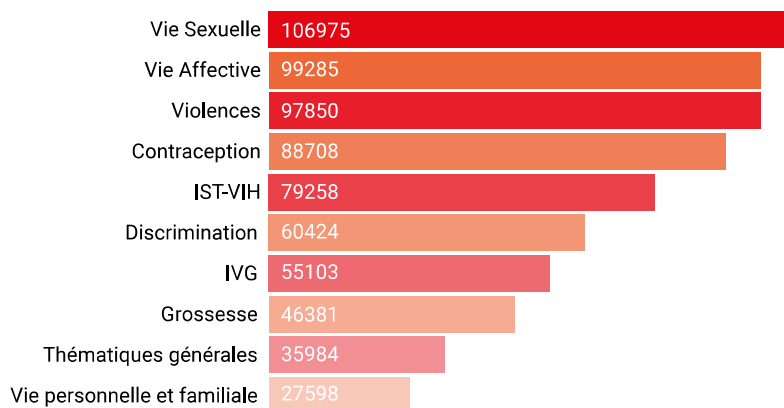


► Sur le terrain

Le Planning est connu pour son travail de terrain sur **l'éducation à la sexualité** mais il fait également d'**autres animations dans d'autres contextes**



► Les thématiques abordées en actions collectives



LES EVARS AU SEIN DU DU PLANNING FAMILIAL



LA COORDINATION NATIONALE PORTÉE PAR LE MOUVEMENT

À la suite de la réforme globale de 2018 des EICFF (Établissements d'information, de consultation ou de conseil familial) en EVARS (Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle), les structures doivent désormais se constituer en réseau afin de proposer une offre de service de plus grande qualité, permise par le partage de pratiques et de connaissances.

Dans ce contexte, le Planning familial, tête de réseau d'une grande partie des EVARS, s'est identifié comme l'association susceptible d'assurer au mieux la mission de coordination et d'animation du réseau des EVARS afin, entre autres, de favoriser un partage de culture entre les structures. Cette mission de coordination a débuté en janvier 2023 par le recrutement d'une personne salariée à temps plein au sein de la confédération.

LES MISSIONS DE LA COORDINATION

Le projet de mission de coordination du réseau des EVARS portée par le Planning familial vise trois grands objectifs :

- **animation** dynamique et régulière du réseau des EVARS ;
- **accompagnement** : aide administrative aux EVARS permettant l'amélioration du service rendu au public ;
- **communication** : amélioration de la visibilité des EVARS.

La coordination n'a pas pour objectif de contrôler les missions obligatoires des EVARS. Elle est au service de l'ensemble des structures disposant d'un agrément EVARS de l'État. Elle accompagne environ 150 structures disposant d'un agrément EVARS dont plus de la moitié sont rattachées au Planning familial. Dans 86% des cas, les EVARS sont rattachés à un réseau associatif national, une tête de réseau, comme, par exemple, la AFCCC (Association française des centres de consultations conjugales), la FNCIDFF (Fédération nationale des centres d'information des droits des femmes et des familles), la FNEPE (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs), Couples et Familles, ou le Cler Amour et Famille.

En 2023, voici quelques actions menées par la coordination :

- **Accompagnements individualisés** auprès de 35 structures sur les thématiques suivantes : aide à la complétude du rapport d'activité simplifié, demande d'agrément, développement de nouveaux partenariats, recherche de financements, etc.
- **Rendez-vous de coordination mensuels** avec les interlocutrices du SDFE (Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes).
- **Organisation d'un webinaire** d'aide à la complétude du Rapport d'Activité 2022 sur les démarches simplifiées de l'État.
- **Modification / Mise à jour du Rapport d'Activité** de 2023 à la suite des retours des EVARS.
- Organisation d'une **journée de rencontre** entre têtes de réseau EVARS

LES CHIFFRES CLÉS 2023 DES EVARS MFPF

ZOOM SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

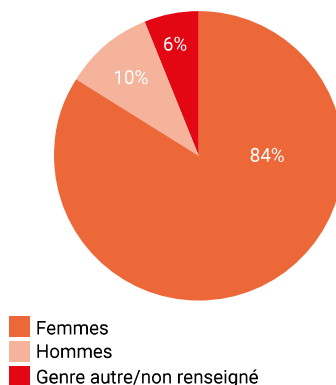
Les EVARS du réseau ont réalisé 9 465 séances d'éducation à la sexualité auprès de 133 543 élèves scolarisés en France métropolitaine et dans les DROM. Voici une répartition par niveau de classe en nombre d'élèves sur le schéma ci-dessous :

ZOOM SUR LES ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

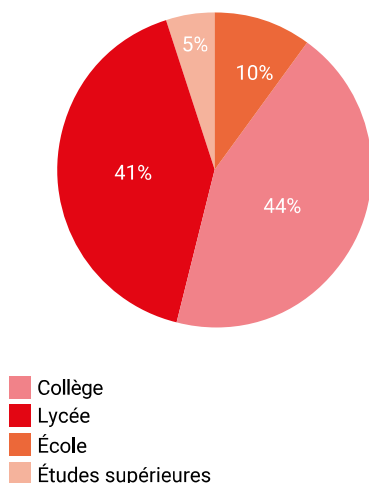
En 2023 les EVARS ont reçu 94 772 personnes en entretiens individuels de Conseil Conjugal et Familial. Sur ces entretiens voici la répartition par tranche d'âge :

La tranche d'âge la plus accueillie dans les EVARS est donc celle des 18-24 ans (40%).

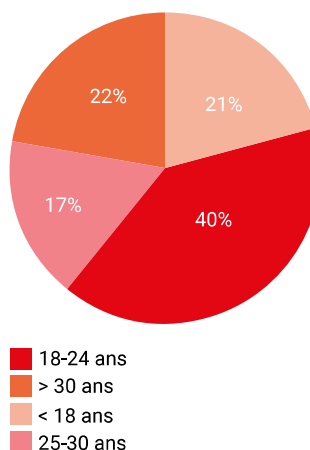
Accueils EVARS répartition des personnes par genre



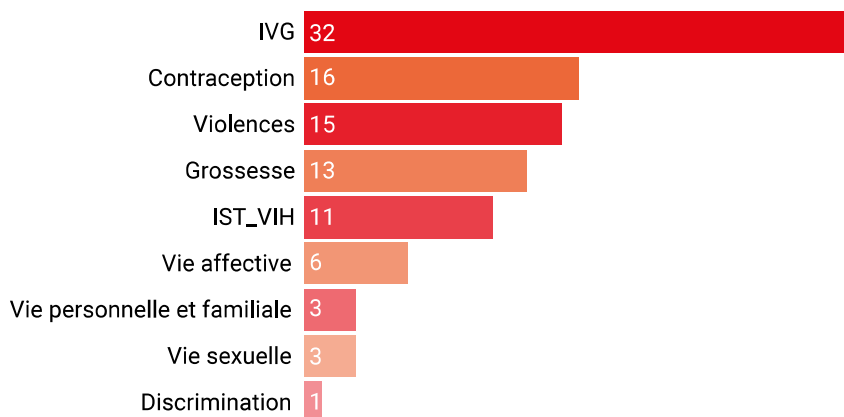
Éducation à la sexualité (répartition par niveau)



Accueil individuel EVARS répartition du public par tranche d'âge



PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL :



ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET CONTENTIEUX

Le Planning familial défend une approche holistique de l'éducation à la sexualité, adaptée à l'âge, dans une dimension positive et pas uniquement sous l'angle des risques. L'éducation à la sexualité est un droit humain universel, le point d'ancrage de toutes les thématiques de la santé sexuelle : sans informations objectives sur l'avortement, la contraception, les IST, le plaisir, l'orientation sexuelle, les violences... pas de choix éclairés ! Être en mesure de faire ses choix en toute conscience constitue la clé vers l'autonomie.

Le Planning familial rencontre chaque année environ 150 000 jeunes (à l'intérieur et hors du cadre scolaire). L'approche féministe et d'éducation populaire proposée par le Planning familial, basée sur la libération de la parole et les échanges de points de vue, permet de déconstruire les idées reçues sur les questions relatives à la sexualité et à l'anatomie, lever les tabous dès le plus jeune âge, favoriser les échanges entre pair-es, lutter contre le sexisme, les LGBTphobies et toute autre violence liée à la sexualité.

Depuis la loi du 4 juillet 2001, l'ensemble des élèves doit bénéficier d'une éducation à la sexualité, tout au long de la scolarité, à raison d'au moins trois séances annuelles. Toutefois, en dépit de cette obligation législative, moins de 15 % des élèves en école primaire et au lycée et moins de 20 % au collège reçoivent les trois séances annuelles prévues par la loi. Cette loi est insuffisamment mise en œuvre quantitativement et qualitativement. Par ailleurs, elle manque cruellement de précision quant à la gouvernance et au pilotage contribuant à son défaut d'impérativité et de mise en pratique.



Fort-es de ces constats, **le Planning familial, Sidaction et SOS homophobie** ont décidé de se mobiliser et ont saisi le Tribunal administratif de Paris le 2 mars 2023 pour demander l'application de la loi de 2001. Réunies sous la bannière **CAS D'ÉCOLE - «L'État ne fait pas ses devoirs»**, les trois associations requérantes demandent à la justice de :

- Reconnaître la responsabilité de l'État dans le défaut de mise en œuvre de la loi
- Enjoindre à l'État de prendre toute mesure utile permettant de respecter ses obligations légales en matière d'éducation à la sexualité ;
- Réparer le préjudice moral subi par les associations pour entrave à l'accomplissement de leurs missions



Les trois associations ont rassemblé ensuite dix structures dotées d'expertise et d'une légitimité de terrain en matière d'éducation à la sexualité, afin de rédiger **le Livre blanc «Pour une véritable éducation à la sexualité»**. Ce document rassemble arguments,

enjeux, chiffres mais surtout 46 recommandations qui entendent proposer des avancées profondes et durables, aussi bien en ce qui concerne le pilotage national et académique, que la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité au niveau de l'établissement scolaire et dans la société plus largement.

Ce livre blanc a été présenté lors d'un colloque au Sénat qui a réuni près de 100 personnes, le 6 novembre 2023. Il a ensuite été remis à la première ministre, des membres du gouvernement et des parlementaires.

Nous avons par ailleurs alerté sur le manque de moyens alloués à l'éducation à la sexualité. Au Planning familial, nous refusons autant de sollicitations que nous organisons de séances.

Notre mobilisation a obligé le gouvernement à prendre à bras le corps le sujet et à missionner le Conseil supérieur des programmes pour bâtir un programme d'éducation complète à la sexualité. Le Planning familial a été auditionné en décembre par cette instance.

2023 a vu l'émergence et l'accroissement des mouvements anti-choix, fermement opposés à l'éducation complète à la sexualité. Mais leur forte mobilisation ne fait que renforcer notre motivation à nous mobiliser massivement, pour défendre une éducation complète à la sexualité pour tous-tes !

LUTTE CONTRE LES IST ET LE VIH

En 2023, le Planning familial a poursuivi son action en faveur de la lutte contre les IST et le VIH, notamment par la mise en œuvre de deux types d'actions.

D'une part, **des actions autour du dépistage** : acteur du dépistage par TROD (Test rapide d'orientation diagnostique) depuis plusieurs années, le Planning familial a maintenu son inscription dans le développement et la pratique de cette méthode, qu'il porte notamment via la mise en place de formations confédérales à la réalisation de TROD. Une enquête auprès des associations départementales formées en 2019 et 2022 a été menée en décembre 2023, pour mieux connaître les freins et leviers à la mise en place d'actions suite aux formations. Les résultats permettront au mouvement de renforcer d'autant plus son action en matière de TROD en 2024.

D'autre part, **des actions autour de l'information sur les moyens de prévention** : si l'année 2023 a été marquée par les débuts du dispositif de gratuité des préservatifs pour les jeunes jusqu'à 25 ans, visant à faciliter l'accès aux moyens de prévention pour cette tranche d'âge, le grand public manque encore d'informations quant aux différents préservatifs existants, et à comment les obtenir et les utiliser étant donnée l'insuffisance de la politique de santé publique en la matière. Dans ce contexte, le Planning familial a mené une campagne de promotion du préservatif interne, reposant sur la diffusion d'une vidéo disponible sur la chaîne YouTube du mouvement. Cette vidéo, sortie sur les comptes des réseaux sociaux du Planning familial la veille du 16 septembre 2023 (journée du préservatif interne), avait pour objectif, en étant la plus inclusive possible, de mieux faire connaître cet outil de lutte contre les IST, permettant aux personnes qui l'utilisent (notamment les femmes cisgenre), de gagner en autonomie dans la prise en charge de leur santé.

L'action du Planning familial en matière de lutte contre les IST et le VIH prend différentes formes et bénéficie des nombreuses synergies émergeant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement.

En interne, la vidéo sur le préservatif interne est sortie concomitamment au lancement de la campagne **#DépistezLesToutes** portée par le groupe des Jeunes Militant.es. Au niveau externe, le Planning familial coordonne depuis fin 2023 un collectif d'associations portant des revendications autour des moyens de prévention, en particulier concernant les insuffisances et problématiques soulevées par le nouveau dispositif d'accès aux préservatifs gratuits pour les moins de 26 ans. Le Planning familial fait également partie du comité de pilotage d'Actions Traitements autour de la création d'une nouvelle brochure à destination des femmes vivant avec le VIH et victimes de violences.

**EN 2023,
LE PLANNING FAMILIAL
A POURSUIVI SON ACTION
EN FAVEUR DE LA LUTTE
CONTRE LES IST ET LE VIH.**

LE PLAIDOYER NATIONAL

2023 : ANNÉE DE PROFESSIONNALISATION ET D'ENGAGEMENT ACCRU DANS LE PLAIDOYER

L'année 2023 a été marquée par une structuration renforcée et une montée en puissance significative du plaidoyer du Planning familial avec le recrutement, en décembre 2022, d'une chargée de plaidoyer national. Nous avons mené plusieurs types d'actions avec deux thèmes qui nous ont particulièrement mobilisés : l'inscription de l'avortement dans la Constitution et l'éducation à la sexualité.

PLAIDOYER POUR L'INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION...

La décision de la Cour suprême aux États-Unis, en juin 2022, a eu des impacts profonds dans la société civile française et chez les parlementaires qui ont pris conscience de la fragilité du droit à l'avortement et de la nécessité de le protéger. Le Planning familial a soutenu toutes les propositions de loi visant à inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution, et plus particulièrement celle de Mathilde Panot prévoyant l'inscription du droit à l'avortement pour toute personne, en incluant le droit à la contraception. Tout au long de l'année 2023, le Planning familial a mené un plaidoyer intense auprès des responsables politiques - membres du gouvernement et parlementaires (envois de mails personnalisés, sollicitations de rendez-vous, interpellations sur les réseaux sociaux...), il a su fédérer les associations autour de ce sujet, et mobiliser l'opinion publique, au travers de plusieurs actions proactives et multicanales.

Ainsi, le 17 janvier 2023, le Planning familial a organisé une conférence de presse qui a réuni six journalistes et des personnalités influentes. Un communiqué de presse a été rédigé et une campagne digitale dynamique a été lancée, comprenant des messages d'interpellation des personnalités politiques via les réseaux sociaux. Une tribune publiée dans la presse, signée par 330 personnalités, a renforcé également notre plaidoyer. De plus, la création d'un collectif

politique composé de parlementaires et d'associations a permis des échanges réguliers et la coordination des actions.

La confédération a assuré une communication efficace au sein du réseau des associations, partageant des informations et des visuels pertinents.

... ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCÈS

En 2023 le Planning familial, avec le soutien de la Fondation des femmes, a lancé avec succès **le tchat du numéro vert national (NVN)**, un service essentiel pour l'information et l'accompagnement en matière de santé sexuelle et reproductive. Le lancement a eu lieu le 30 mars en présence de nombreux-ses parlementaires, de partenaires associatifs, et de la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette initiative a été accompagnée d'une conférence de presse réunissant des personnalités clés et a généré une couverture médiatique significative, avec onze articles de presse et une émission de télévision.

Face aux pénuries de pilules abortives, nous avons actionné plusieurs leviers : communiqué de presse et lancement d'une pétition sur Change.org, rassemblant plus de 35 000 signataires. Une intervention lors d'un colloque organisé par le collectif OTmeds (Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament) a également renforcé le plaidoyer.

PROMOTION DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Face à l'inaction de l'État, le Planning familial, rejoint par Sidaction et SOS homophobie, réunies sous la bannière **CAS D'ÉCOLE - « L'État ne fait pas ses devoirs »**, ont décidé de se mobiliser pour qu'enfin la loi prévoyant 3 séances d'éducation à la sexualité soit appliquée. Les associations ont saisi le Tribunal administratif de Paris le 2 mars 2023 pour demander l'application de la loi de 2001 (voir page 14).

Par ailleurs, le Planning familial a élaboré **une série d'initiatives** visant à promouvoir une éducation à la sexualité inclusive et complète, avec notamment :

- l'organisation d'une table ronde lors de la Fête de l'Humanité,
- la réalisation d'un Livre blanc en collaboration avec des associations partenaires,
- l'organisation d'un colloque au Sénat pour présenter le Livre blanc et la remise de ce dernier aux parlementaires,
- la rédaction de questions au gouvernement et des propositions d'amendements pour le Projet de loi de finances.

Les revendications du Planning familial ont été également portées (textes proposés et rédigés en amont par ses équipes) lors de débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, sous forme de questions écrites ou orales ou d'amendements aux textes de loi en discussion.

CHIFFRES CLÉS DU PLAIDOYER

Tweet d'interpellation des parlementaires

30k impressions
454 j'aime
197 retweets

Tweet de l'annonce du contentieux

144k impressions
668 j'aime
315 retweets

Les retombées presse :

▶ **2 tribunes à l'initiative du Planning familial**

(1 sur l'IVG, 1 sur l'éducation à la sexualité)

▶ **11 tribunes signées**

notamment contre la loi Darmanin,
la protection des femmes étrangères
ou encore la suppression de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles
faites aux enfants (CIIVISE)

▶ **11 communiqués de presse**

2 sur IVG, 1 sur l'éducation à la sexualité,
2 sur les violences sexistes et sexuelles,
2 sur contraception/IST,

3 sur d'autres sujets (retraites, 8 mars,
niche du Rassemblement National)

▶ **7 courriers envoyés aux ministères**

pour des demandes de rendez-vous
à la suite de remaniements



COMMUNICATION

UNE ANNÉE RICHE EN INNOVATION

L'année 2023 a été ponctuée par des moments forts de communication pour le Planning familial en lien avec le plaidoyer, avec tout particulièrement la défense de l'éducation complète à la sexualité et l'inscription de l'IVG dans la Constitution, comme évoqué pages 16 et 17.

PARTENARIAT AVEC NETFLIX

Cette année a été l'occasion d'innover et de nouer de nouveaux partenariats, tels que celui avec Netflix. Le Planning familial s'est associé à la campagne événement «La Hotline Sex Education» à l'occasion de la sortie de la quatrième et dernière saison de la série le 21 septembre 2023. Phénomène sociétal, Sex Education a pu faire écho aux prises de paroles du Planning familial auprès des jeunes depuis sa toute première saison, diffusée en 2019 sur Netflix. Les jeunes ont des questions mais très peu de réponses à leur disposition :

- 67% des jeunes de 15 à 24 ans déclarent ne pas avoir bénéficié des 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues par la loi,¹
- 33% des femmes se sont déjà forcées à avoir des relations sexuelles parce que leur partenaire était insistant,²
- 66% des jeunes n'utilisent pas systématiquement de préservatif lors d'un rapport sexuel,³
- 88% des jeunes adultes considèrent que leur entrée dans la vie sexuelle et affective aurait été meilleure s'ils avaient eu accès à une éducation à la sexualité.⁴

C'est face à ces constats que «**La Hotline Sex Education**», imaginée par Netflix et Gaze Studio, s'ouvre le 20 septembre 2023. Elle a été portée par des créateur-ices de contenu qui ont recueilli dans toute la France les questions que les ados et jeunes adultes osent difficilement poser sur la vie affective et sexuelle. Chacun-e a pu poser les siennes sur TikTok, YouTube, Instagram et Twitter de Netflix France. Cette campagne a permis de valoriser nos actions avec une grande campagne de promotion du Planning familial et de son numéro vert national «IVG, Contraception, Sexualités». De très nombreuses affiches dans les principales villes de France ont été visibles dans l'espace public.



1. Enquête IFOP pour CAS D'ÉCOLE réalisée en février 2023
2. Rapport annuel 2023 du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)
3. Sondage IFOP «Les jeunes et le VIH» réalisé en 2022 pour Sidaction
4. Enquête IFOP pour CAS D'ÉCOLE réalisée en février 2023



COMMUNIQUER FACE AUX ANTI-CHOIX : LANCEMENT DU TCHAT NVN


La décision de la Cour suprême des États-Unis avait montré la réalité des attaques contre l'IVG en juin 2022 dans le monde et l'urgence d'agir sur tous les fronts contre ses opposant·es : pour l'accès au soin, pour la sanctuarisation du droit dans la Constitution et contre la désinformation, en particulier en ligne.


Les mouvements anti-avortement sont très bien organisés, ultrafinancés, et investissent fortement dans les outils de communication. Particulièrement présents en ligne, ils propagent massivement de fausses informations avec des sites dédiés et des « lignes d'écoute » qui mettent en danger le droit des femmes à une information juste et à une orientation qui réponde à leurs besoins en matière d'avortement, de contraception et de sexualités.

Le 30 mars, le Planning familial a lancé à la Cité Audacieuse son tchat en ligne accessible depuis le site internet ivg-contraception-sexualites.org et les sites régionaux parlons-sexualites.fr et tonplanatoi.fr. Cette traduction numérique du numéro vert national (NVN) est assurée par le Planning.


Le lancement du tchat ivg-contraception-sexualites.org est une réponse supplémentaire à ces attaques : un outil professionnel, sécurisé et gratuit permettant d'assurer un accès à des informations justes et fiables en matière de contraception et d'avortement pour accompagner au mieux les prises de décision et s'adapter aux usages numériques actuels, combattre la diffusion de contre-vérités et veiller à l'application de la loi.

LES CHIFFRES-CLÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

 **40 000 abonné·e·s**

 **23 991 abonné·e·s**

 **28 200 abonné·e·s**
(+ 15 940 en 2023)

 **711 abonné·e·s**
(+ 56 en 2023)

LE PLAIDOYER INTERNATIONAL

LES ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES À L'INTERNATIONAL

LE COMMISSION SUR LE STATUT DES FEMMES (CSW)

Le Planning familial a pour la onzième fois participé à la Commission sur le statut des femmes (CSW). A cette occasion, il a organisé avec l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) et le gouvernement danois un évènement sur le thème «Rendre l'avortement sécurisé et légal». Plusieurs acteurs et actrices institutionnel·les étaient présent·es : ONU femmes, le FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population), les gouvernements du Danemark, de la Colombie, du Sierra Leone et de la France aux côtés des associations ProFamilia Colombie et IPAS. L'évènement a permis de mettre en contact ces acteurs pour enclencher et renforcer une dynamique sur le plaidoyer pro-choix, approfondir notre relation avec l'IPPF, qui est à la fois partenaire et financeur, et inciter le gouvernement français à avoir une parole forte sur les enjeux de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR).

WOMEN DELIVER

Le Planning familial a également participé à la conférence Women Deliver. A la suite de la présence d'intervenant·es anti-choix lors de la cérémonie d'ouverture, il s'est mobilisé aux côtés de Médecins du Monde, Equipop et IPAS avec la rédaction d'une tribune, permettant de réunir plus de 120 associations signataires en moins de 24h. Cela a été l'occasion de faire monter le sujet de la présence des mouvements anti-choix lors des évènements internationaux.

CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES (CEDAW)

Cette année a également été marquée par l'examen de la France dans le cadre de la CEDAW. Le Planning familial a rédigé, avec Coordination Sud, une contribution orale ainsi qu'un rapport écrit détaillant le contexte français quant à la politique étrangère féministe de la France, la participation des organisations de la société civile et la pérennisation du FSOF (Fonds de soutien aux organisations féministes). Cela a permis d'inscrire dans les recommandations finales les points mentionnés et de rappeler à la France ses en-

gagements internationaux sur l'éducation complète à la sexualité ainsi que sur la définition du viol comme absence de consentement.

CONFÉRENCE POUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT (CDP)

Dès octobre 2023, le Planning familial s'est mobilisé autour de la Conférence pour la population et le développement qui fêtera ses 30 ans en 2024. En effet, la déclaration issue de cette conférence avait été essentielle dans la définition des concepts clés liés aux enjeux de DSSR dans le monde. Dans le cadre de cet anniversaire, nous avons participé aux consultations régionales pour la zone Europe afin de partager nos constats ainsi que nos recommandations pour les années à venir. La promotion de l'éducation complète à la sexualité et un accès à l'avortement sécurisé ont fait partie des messages portés.

LE PLAIDOYER EUROPÉEN

L'activité autour de la directive sur la lutte contre les violences faites à l'égard des femmes pendant l'année 2023 a été riche et s'est cristallisée autour du plaidoyer que le Planning familial porte afin d'inclure l'absence de consentement dans la définition du viol. La France se positionnant contre cet article, le Planning familial, avec Amnesty international, a multiplié les demandes de rendez-vous avec les personnes responsables des suivis des négociations, et élaboré un argumentaire extrêmement précis et construit soulignant l'incohérence de la position défensive de la France. Si la directive a été votée en février 2024 et permet l'avancée sur de nombreux points concernant les violences à l'égard des femmes, l'article sur le viol comme absence de consentement a été bloqué. L'ensemble du travail réalisé a tout de même permis d'amener cette discussion au cœur du débat national et sera débattue dans les mois à venir.

Conscient que les élections européennes à venir sont un enjeu essentiel car elles impacteront la composition du Parlement européen et donc les décisions qui y seront prises, le Planning familial a décidé de rédiger un manifeste à destinations des futur·es candidat·es. Ce manifeste est composé



de recommandations concernant ce que nous souhaiterions voir apparaître dans les programmes des candidat-es pour une Europe plus égalitaire et progressiste sur les questions de DSSR. De septembre à décembre, ce travail sur le manifeste a été accompagné de demandes de rendez-vous afin de pouvoir prendre contact et exposer les enjeux autour des DSSR. Cela a été un large succès avec une quinzaine de rendez-vous, des auditions avec les partis politiques et la prise en compte de certaines de nos revendications dans leur programme. L'objectif était de créer une alliance d'eurodéputé-es sur les questions des DSSR au niveau européen. Cette action n'a été que la première étape d'un engagement plus global en amont et post élections européennes de 2024.

Pour la poursuite de son action sur la politique internationale, le Planning familial a fait partie des groupes de travail du Ministère de l'Europe et des affaires

étrangères, quant à sa future stratégie sur la diplomatie féministe. Participer à la construction de la définition est essentiel car elle sera à la base du cadre de référence du Ministère et donc de son action. L'inscription d'une approche intersectionnelle a été l'un des points forts du plaidoyer du Planning familial .

Enfin, la question des solidarités avec des féministes européennes a été également au coeur de notre plaidoyer avec une action menée en faveur de la défense de Vanessa Mendoza Cortès, mise en procès par le gouvernement d'Andorre pour avoir exprimé ses préoccupations dans un contexte onusien concernant l'interdiction totale de l'avortement dans le pays et qui a finalement été acquittée. Dans cette même dynamique, l'organisation d'un événement en marge de la FIGO (Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique) a permis de mettre en lumière le travail des activistes du droit à l'avortement dans le monde dont Justyna de Pologne.

GUADELOUPE, RENCONTRES INTER-DROM ET CONGRÈS DES JEUNES

RENFORCER LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES : L'INTER-DROM GENRE ET SANTÉ SEXUELLE

En juillet, des rencontres ont été organisées en Guadeloupe pour favoriser l'échange de pratiques et l'interconnaissance entre différent-es intervenant-es des territoires d'outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion) dans le cadre du programme Genre et Santé Sexuelle (GSS).

Reportées depuis 2020, ces rencontres ont permis de travailler le programme et ses spécificités dans les DROM (Départements et régions d'outre-mer), de mutualiser les expériences et de développer un prochain outil sur l'inclusion, comme porté au dernier congrès : féminisme et racisme. Pendant ces deux jours les participant-es ont abordé les enjeux de racisme, et les expériences vécues au Planning et en dehors, afin de questionner nos pratiques et enrichir le programme GSS de ces réflexions.

LE CONGRÈS DES JEUNES DES DROM « ÊTRE JEUNE DANS LES OUTRE-MER : DROITS, SEXUALITÉ, VIOLENCES ET ENGAGEMENT MILITANT »

Ce congrès organisé par l'association départementale (AD) de Guadeloupe, s'est déroulé les 14 et 15 juillet 2023. Il s'inscrit dans la lignée des formations des jeunes ambassadeur-rices en santé sexuelle en Guyane, créées en 2016 dans le cadre du programme Jeunes du Planning familial.

L'objectif était de favoriser l'échange entre des jeunes de tous les territoires d'outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion). Dix-neuf jeunes étaient invité-es, certain-es déjà engagé-es et militant-es dans leurs départements respectifs. D'autres sont ressorti-es du congrès motivé-es et volontaires pour de futurs engagements.

Organisé en ateliers thématiques, en temps de débats et en plénière, le congrès s'est conclu par une déclaration commune des besoins et des réalités des jeunes en 2023, afin de répondre aux problématiques de santé qui touchent les jeunes ultra-marins d'aujourd'hui.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION COMMUNE DES JEUNES

"Ce que nous voulons :

- *Des séances d'éducation sexuelle du primaire au lycée en particulier sur les violences, le consentement, la pornographie, les IST, la contraception*
- *Faire ce qu'on veut avec notre corps*
- *Des sensibilisations au harcèlement, au respect de soi et des autres dès le primaire*
- *Accéder à la formation et être libres de s'exprimer entre militant-es (équité et égalité)*
- *La gratuité des préservatifs partout."*

2023 : LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE



Les orientations du mouvement sont discutées et votées en congrès national. Le dernier congrès ayant eu lieu en novembre 2022, 2023 a été l'année de mise en route d'un nouveau plan stratégique confédéral.

RÉDACTION DU PLAN STRATÉGIQUE ET PRIORISATION

Un nouveau plan stratégique a été rédigé au 1^{er} trimestre 2023, organisant les orientations votées en 3 axes :

- Vie du mouvement
- Accéder aux droits et à la santé sexuelle et reproductive
- Plaider du local à l'international

Pour être mené à bien, le plan stratégique est ensuite divisé en feuilles de route thématiques. Au vu du nombre important de thématiques portées lors du congrès, le conseil d'administration (CA) confédéral a réalisé un travail de priorisation des feuilles de route, identifiant ainsi 14 feuilles à lancer en 2023.

Vie associative et réseau

- Prendre soin des militant-es
- La fonction employeur
- Aide à la création de nouvelles associations départementales*
- Être un mouvement pluriel et représentatif de la société
- Lutter pour les libertés associatives

Genre, droits et sexualités

- Lutter contre toutes les formes de violences
- Lutter pour le droit à l'avortement
- Lutter pour l'accès aux moyens de contraception
- Lutter pour favoriser une vie affective, relationnelle et sexuelle libre et autonome
- Travailler sur la pornographie*
- Accompagner et agir avec les personnes LGBTQIA+
- Accompagner et agir avec les personnes marginalisées et éloignées du droit*
- Reconnaissance et lutte contre l'endométriose
- Lutter contre les anti-choix en France, en Europe et à l'international

*Ces feuilles de route n'ont finalement pas été actives en 2023

ÉLECTION DES INSTANCES ET MOBILISATION DU MOUVEMENT

Des militant-es, bénévoles et salarié-es des associations départementales, des fédérations et des Jeunes Militant-es, ont ensuite été élu-es pour constituer les pôles « **Genre, droits et sexualités** » (GDS) et « **Vie associative et réseau** » (VAR). Ces deux instances sont chargées de l'avancement du plan stratégique avec le soutien du CA confédéral, de l'équipe confédérale, des responsables de programmes et dispositifs, et du bureau confédéral.

Durant la première partie de l'année 2023, les élu-es se sont donc concentré-es sur la rédaction des feuilles de route, fixant ainsi les objectifs à atteindre sur une thématique précise : quelles actions réaliser, selon quel calendrier, avec quel budget etc. En parallèle, ils et elles ont mobilisé des personnes du mouvement pour constituer un groupe de travail autour de chaque feuille de route, avant de se lancer dans la mise en œuvre des actions.

COORDINATION DU PLAN STRATÉGIQUE

En 2023, la coordination du plan stratégique s'est structurée, notamment grâce à des heures salariées dédiées. Ainsi, deux membres du bureau et la chargée d'animation du réseau ont animé des temps de regroupements et accompagné les élu·es des pôles. La mobilisation du réseau a fait l'objet d'un travail important. Pour apporter des renseignements au mouvement, deux lettres d'information ont été envoyées dans l'année. Pour mobiliser les élu·es du CA confédéral, des temps dédiés au plan stratégique ont été inclus systématiquement dans les ordres du jour des réunions, incluant une présentation d'une feuille de route à chaque réunion de CA depuis fin 2023. Des ateliers ont aussi été organisés lors de temps de regroupement nationaux. Un espace d'exposition interactif a été créé pour valoriser les thématiques du plan stratégique dans ces moments collectifs.

Le travail en collectif au sein des pôles, avec le soutien d'une coordination, permet de travailler en transversalité et d'articuler les actions réalisées au sein des pôles et dans les programmes développés nationalement par le Planning familial. Faire avancer le plan stratégique, c'est aussi faire du lien entre les activités nationales et les actions menées au niveau local par les associations départementales et les fédérations régionales.

QUELQUES TRAVAUX MENÉS PAR LES FEUILLES DE ROUTE EN 2023

- **Lutter pour le droit à l'avortement**
Mise à jour du guide IVG en délais dépassés
Spots vidéo de sensibilisation
Organisation d'une « soirée de la doc » autour du livre Sociologie de l'avortement
- **Accompagner et agir avec les personnes LGBTQIA+**
Atelier sur les violences dans les couples non-hétéros
Participation à des conférences sur la santé des personnes LGBTQIA+
Edition d'affiches, autocollants, livrets
Participation au congrès de la Société Française de Santé Publique
Adaptation du logiciel de recueil de données du Planning familial
- **Lutte pour les libertés associatives**
Enquête au sein du mouvement pour identifier les attaques aux libertés associatives dont le Planning familial fait l'objet
- **Lutte contre les anti-choix**
Vadecum pour comprendre qui sont les mouvements anti-choix et comment réagir

EN 2023, LE PLAN STRATÉGIQUE EN CHIFFRES, C'ÉTAIT...

2 membres du bureau confédéral
en coordination

Des heures salariées dédiées

12 élu·es aux pôles

Environ **75** militant·es du mouvement
dans les groupes de travail

Et de nombreuses autres personnes
impliquées de manière plus ciblée

4 journées de travail annuelles

2 newsletters à destination du réseau

LES RENCONTRES NATIONALES GDS ET VAR

Chaque année, les pôles organisent deux rencontres nationales thématiques pour répondre à des besoins identifiés au sein du réseau : une en lien avec la vie associative et le réseau, l'autre avec les questions de genre, droits et sexualités.

Légèrement retardées par la mise en place d'un nouveau plan stratégique, les deux rencontres ont eu lieu en janvier 2024.

RENCONTRES « DÉFENDRE LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES »

La feuille de route Lutte pour les libertés associatives a organisé deux jours de regroupement à Paris, le 12 et 13 janvier 2024, qui ont rassemblé 26 participant-es du réseau.

Plusieurs organismes extérieurs sont intervenus pour nourrir les échanges : le Collectif des Associations Citoyens (CAC), l'Observatoire de la marchandisation, le Mouvement associatif... Différentes professions étaient également représentées (avocates, journalistes), pour apporter des éclairages variés. Dans des temps d'échanges plus interactifs, les associations départementales et fédérations régionales présentes ont pu partager les problématiques qu'elles rencontrent : baisses de financements, pressions d'élus-es, ingérence sur le positionnement politique, disqualification de l'association et de ses militant-es... Ce travail a permis d'identifier des solidarités possibles et des pistes d'organisation collectives pour lutter contre ces attaques qui mettent en danger la vie des associations et leur rôle de contre-pouvoir démocratique.

RENCONTRES « LUTTER CONTRE LES ANTI-CHOIX »

La feuille de route Lutte contre les antichoix a organisé des rencontres en format numérique auxquelles plus de 110 participant-es ont assisté ! Deux séries de deux webinaires ont été organisées : la première série en journée et la deuxième en soirée, permettant ainsi la participation des bénévoles autant que des salarié-es du mouvement. Un module a permis de mieux comprendre et décrypter les mouvements anti-choix, que ces derniers agissent contre les droits des personnes LGBTQIA+, contre l'immigration dans le cadre d'une politique nataliste, ou encore contre l'éducation complète à la sexualité. Le deuxième module, constitué d'ateliers, fut l'occasion d'aborder les questions de plaidoyer, de renforcement de la sécurité, de partenariats, ou encore de riposte juridique.

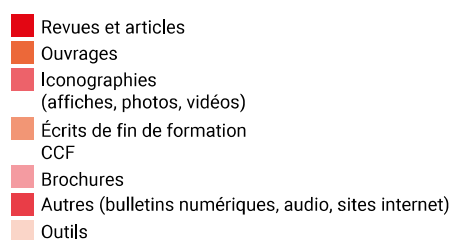
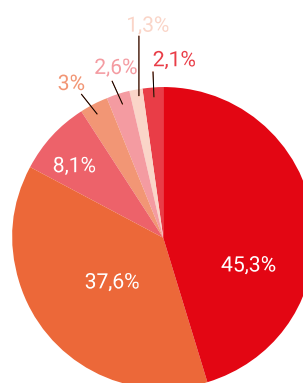
LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER

Le centre de documentation du Planning familial met à la disposition de tou-te-s un fonds unique en son genre de par son ancienneté, son importance et son accessibilité. Il couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes. Le catalogue est accessible en ligne : <http://documentation.planning-familial.org>

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- **Veille documentaire et informationnelle**, gestion documentaire, recherches documentaires et réalisations de produits (revue de presse hebdomadaire, bibliographies...)
- **Participation à plusieurs évènements nationaux** comme la Fête de l'Huma ou le regroupement du programme Genre et Santé Sexuelle (GSS) à Sète, en tenant des stands d'information documentaire et de vente de livres et de goodies.
- **Participation aux travaux de la Feuille de route « Archives »** : cinq réunions en visio et/ou en présentiel et un « archiveston » nous ont permis de finir le traitement des dossiers d'archives des fédérations régionales du Planning familial et de mettre en ligne un instrument de recherche actualisé (sur le site de la doc, onglet archives)
- **Lancement de la Boutique en ligne** : depuis le mois de mai 2023, la partie « librairie » (livres, goodies, affiches, brochures... gratuits et payants) est totalement gérée en ligne sur la base de données du centre de documentation, via la « Boutique en ligne ». La première année, le site a enregistré 33 662 visites.

Pour l'année 2023, le fonds répertorie 28 281 notices, il a augmenté de 2.5 %, un peu plus que les années précédentes, avec 815 nouvelles acquisitions. Le centre de documentation est abonné à 35 titres de presse payants et reçoit également des périodiques gratuits (45 collections vivantes).



Les formations, les réunions du conseil d'administration confédéral et les diverses réunions des pôles dans les locaux de la confédération ont créé beaucoup d'interaction avec le public, notamment au niveau du prêt de documents qui a battu des records en 2023 : 684 prêts (+25%).

SOIRÉES DE LA DOC

Ces rencontres avec des auteur-rices, des maisons d'édition, des artistes ou des chercheur-euses permettent de discuter autour d'une œuvre en lien avec les thématiques du Planning familial, liée à l'actualité ou relative à des problématiques du plan stratégique. Ces soirées sont organisées en collaboration avec la chargée de mission de l'animation du réseau, mais aussi grâce à la participation de bénévoles élu-es de notre mouvement. Elles rassemblent autour de 40 personnes en moyenne.

L'équipe de la documentation a reçu, en visio, Laurène Lévy pour son essai *Mes trompes, mon choix ! Stérilisation contraceptive : de l'oppression à la libération* publié aux éditions du Passager clandestin en février. Au mois de juin, toujours en visio, Julie Guillot, co-auteurice, et Silvia Casalino, co-fondatrice de Lesbiennes d'intérêt général (LIG) et directrice de l'European Lesbian Conference sont venues présenter le roman graphique *S'il suffisait qu'on s'aime : chronique des années PMA pour toutes* publié chez Steinkis.

Au mois de septembre, cette fois-ci en format mixte (visio et en présentiel), le Planning familial a accueilli Marie Mathieu et Laurine Thizy, les deux autrices de *Sociologie de l'avortement*, publié chez la Découverte. Et enfin, en visio de nouveau, le Dr Kpote est intervenu à propos de son livre *Pubère la vie, à l'école des genres*, publié aux éditions du Détour.



« FAIS TOURNER TES OUTILS » OU FTO

Pour cette troisième année de rendez-vous entre militant-es du Planning familial (en visio avec un replay), gérés conjointement par le centre de documentation et la chargée de l'animation du réseau, les thématiques retenues ont été :

- Les outils destinés au public allophone (mars)
- Les outils utilisés avec les publics LGBTQIA+ (juin)
- Les outils pour aborder la question des cyberviolences (octobre). A l'issue de ce troisième FTO de l'année 2023, il a été décidé de développer un jeu sur la question des cyberviolences qui verra le jour en 2024.

Durant ces rencontres, les associations départementales présentent leurs outils sur la thématique choisie. Les participant-es peuvent échanger, questionner pour mieux s'appropriier ces outils. Ces derniers sont ensuite accessibles depuis l'outilhèque du centre de documentation. Afin de faciliter cet accès aux participant-es de ces rendez-vous, les documentalistes ont créé un nouveau corpus de comptes utilisateurs sur la base de données du centre de documentation.

Le centre de documentation est en contact étroit avec les deux autres centres de documentation du réseau : Grenoble (<http://doc.leplanningfamilial38.org/>) et Villeurbanne (<https://69-planningfamilial.kentikaas.com/>). Toutes les documentalistes s'organisent en groupe de travail qui s'est réuni deux fois en 2023, dont une fois en présentiel à la confédération, pour échanger sur leurs pratiques documentaires et mettre en place des indicateurs communs.

PRODUCTION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MILITANTES

Le centre de documentation prend part à la production par le mouvement de documents à diffuser dans le réseau (participation à la rédaction, mise en page, pilotage de l'impression, gestion des stocks...).

En 2023 il y a eu notamment :

- Marque-page de présentation du programme GSS
- Le livre blanc : « Pour une véritable éducation à la sexualité, les recommandations de la société civile aux pouvoirs publics »
- Les supports de la campagne IST « Dépistez-les toutes ! » (affiches et stickers)
- Mise à jour de l'affiche du programme « Handicap et alors ? »
- Brochure « Handicap, vie affective et sexuelle : que dit la loi française ? Connaître le cadre légal pour mieux accompagner les personnes au quotidien »
- Les nouveaux supports du NVN (affiches, stickers, cartes pocket)
- Le rapport « Jeunes exposé-es aux Infections sexuellement transmissibles (IST) : s'informer, se mobiliser »
- Un Guide sur la participation des jeunes
- Le plan stratégique

CHIFFRES CLÉS DE LA DOC EN 2023

Un lieu accueillant,
géré par **2** documentalistes,
1 manutentionnaire
et **1** bibliothécaire bénévole (1,88 ETP)

Un fonds spécialisé sur plus de **60** ans
d'histoire

28 281 références au catalogue

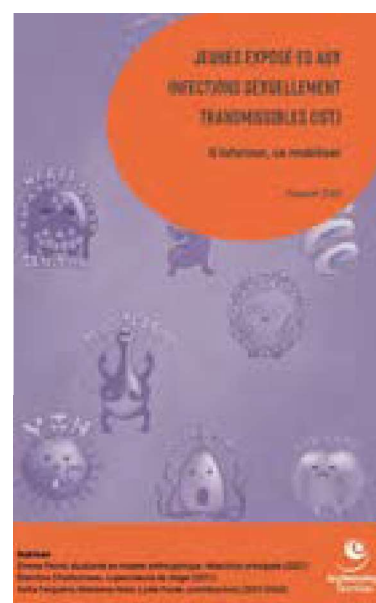
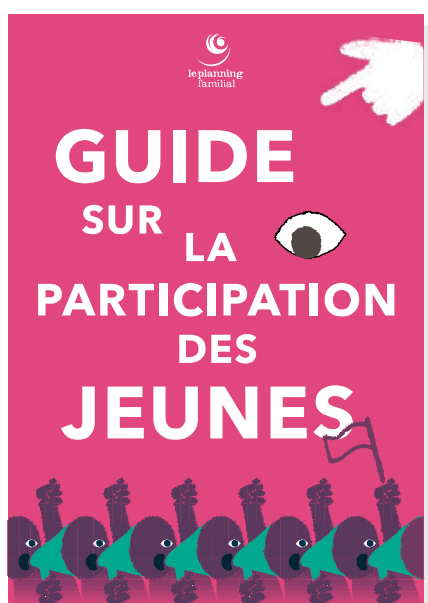
815 nouvelles acquisitions

37 nouvelles publications émanant du
Mouvement

876 abonné·es à la page Facebook de la Doc

138 commandes (en ligne ou sur place)

2 newsletters à destination du réseau



PROGRAMMES ET DISPOSITIFS

LE PROGRAMME “ HANDICAP ET ALORS ? ”



Le programme national «**Handicap et alors ?**» lutte pour l'accès aux droits sexuels et reproductifs des personnes en situation de handicap. Bénéficiaire de ces droits signifie pouvoir prétendre à une santé sexuelle épanouie, avoir les moyens pour faire les meilleurs choix pour soi-même et être protégé-e des violences, de la coercition, des discriminations.

Prendre en compte les situations de handicap est un enjeu politique qui concerne tout le monde. «**Handicap et alors ?**» est un programme systémique, qui cherche à avoir un impact sur cette situation en accompagnant non seulement les personnes, mais aussi leurs proches, les professionnel·les et les institutions.

UN PROGRAMME, QUATRE AXES :

- Séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ;
- Groupes de parole ou entretiens individuels pour enfants/jeunes/adultes en situation de handicap ;
- Groupes de parole ou entretiens pour les parents ou l'entourage ;
- Formations et analyses de pratique pour les professionnel·les qui travaillent dans les structures spécialisées.

“ ÇA FAIT DU BIEN DE PARLER DE ÇA, ON VA REPARTIR AVEC DE LA JOIE ”

Un travail de fond d'accompagnement des structures est proposé. Il permet de réfléchir à la prise en compte globale de la vie intime.

La majorité des actions portées par les associations départementales sont orientées plutôt vers un public en situation de handicap mental, mais ces actions s'adressent aussi aux personnes porteuses d'autres handicaps. Nos pratiques s'appuient avant tout sur la prise en compte des personnes et de leurs vécus, l'accueil inconditionnel, et l'écoute active permettant d'adapter nos réponses selon les capacités et stratégies de chaque personne, avec des outils pertinents. L'année 2023 a été marquée par la poursuite du travail de partenariat institutionnel en participant à la création de la brique Vie Intime Affective et Sexuelle de la Plateforme [Monparcourshandicap.gouv.fr](https://monparcourshandicap.gouv.fr) et en collaborant à la création de la fiche Santé BD sur la thématique des maltraitances .

“ JE ME SENS BIEN CAR JE SAIS QU'ON VA REPARLER DE CHOSES QU'ON A DÉJÀ ABORDÉES CETTE ANNÉE ”

UN PROGRAMME MIS EN OEUVRE DANS TOUT LE MOUVEMENT

En 2023 sur 55 associations départementales participant au programme :

- **3985 personnes** ont été accueillies lors de **590 séances collectives**
- **1485 personnes** ont bénéficié d'entretiens individuels
- **582 professionnel·les** ont été formé·es et **80 accompagné·es**
- **85 structures partenaires** ont été accompagnées

UN TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DU PLANNING FAMILIAL

En 2023, plusieurs formations et travaux d'analyses de pratiques ont été mis en oeuvre :

- A Nantes, **une formation pour outiller les écoutant·es du Numéro Vert National (NVN) à l'écoute des personnes en situation de handicap** en ayant une meilleure connaissance de leurs spécificités et de leurs environnements.
- En lien avec le programme Genre et santé sexuelle (GSS), deux formations à destination des **intervenant·es du Planning familial à Rennes et à Sète**, avec pour objectif de **sensibiliser à la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap** et d'outiller les participant·es afin de faciliter les interventions en santé sexuelle auprès du public en situation de handicap. Ces deux sessions ont largement mobilisé le réseau.
- Co-animation d'**un temps d'échange de pratiques professionnelles** lors du 24e regroupement du programme GSS avec Marie Rabatel, de l'association francophone des femmes autistes.



PUBLICATION DE LA BROCHURE : « HANDICAP, VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE : QUE DIT LA LOI FRANÇAISE ? »

Cette brochure a été réalisée avec l'appui des compétences juridiques de l'association Droits Pluriels. À destination des structures, des professionnel·les et des familles, elle a pour but de clarifier les droits des personnes en situation de handicap vivant en institution ou non et de porter à la connaissance de chaque personne le cadre juridique français.

**“ JE N'AVAIS PAS PRÉVU DE PARLER
MAIS FINALEMENT J'AI BEAUCOUP PARLÉ ”**

**“ SI ON VEUT C'EST OUI,
SI ON VEUT PAS C'EST NON ”**

LE PROGRAMME JEUNES

Créé en 2015, ce programme a pour objectifs d'assurer un renouvellement militant en favorisant la participation des jeunes de moins de 30 ans à la vie associative et d'agir pour qu'ils et elles aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels et reproductifs, en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire.

CONTENU :

- La coordination des volontaires en service civique au sein du réseau ;
- L'accompagnement du mouvement, par des échanges de pratiques, de la mutualisation et de la création d'outils ;
- L'animation d'un groupe de Jeunes Militant·es (JM) qui s'impliquent au niveau local mais aussi national et international pour porter la voix des jeunes dans les instances de gouvernance et mener des projets de plaidoyer et de terrain en lien avec les objectifs du programme ;
- Le développement de partenariats avec des associations et collectifs de jeunes ou en lien avec la jeunesse.

ACCOMPAGNER LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

En octobre 2023, le réseau du Planning familial a accueilli 10 nouveaux·elles volontaires, qui effectuent des missions de huit mois dans neuf associations départementales (AD). L'accompagnement de la confédération (formation d'accueil, formation civique et citoyenne, atelier sur le projet d'avenir) et le tutorat local permettent aux volontaires de développer des compétences pour mener des activités auprès des publics, en particulier auprès des jeunes, en réalisant de nouveaux outils ou en proposant de nouvelles formes d'animation. Les volontaires sont aussi amenés à accompagner le développement de groupes de jeunes bénévoles au niveau local.

S'IMPLIQUER AU PLANNING FAMILIAL EN TANT QUE JEUNES : LES JEUNES MILITANT·ES

Les « JM », militant·es de moins de 30 ans au sein de diverses AD du réseau, se sont largement impliqués dans la gouvernance du mouvement en 2023. Ils et elles ont participé aux réunions du conseil d'administration confédéral et s'investissent de plus en

plus dans les feuilles de route du mouvement : Agir avec les personnes LGBTQIA+, Lutte contre les anti-choix, Libertés associatives. Les JM sont également représentés au bureau confédéral du Planning familial, ainsi que dans le groupe jeune de l'IPPF Europe (YSAFE), et ont participé à plusieurs rencontres européennes pour parler de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) avec d'autres jeunes européennes. En 2023, les JM ont organisé un de leur trois regroupements annuels à Rennes, au lieu de Paris, afin de favoriser l'implication de militant·es en dehors de l'Île-de-France et d'encourager la présence des JM au niveau local.

CONSTRUIRE DES PARTENARIATS ET PARTICIPER AU PLAIDOYER

Pour mieux identifier le Planning familial comme association militante auprès des jeunes, nous avons développé de nouveaux partenariats et maintenu des partenariats existants avec :

- Matilda Éducation en tant que jury jeunes du concours vidéo « Buzzons contre le sexisme »
- L'Observatoire des inégalités pour animer un stand lors de la journée de remise des prix
- Engagé·es et Déterminé·es (E&D) pour l'animation d'un atelier sur les anti-choix lors d'une journée dédiée au programme « Place aux Jeunes »

Deux jeunes militantes ont contribué à une audition du Conseil économique social et environnemental sur les enjeux de l'accès à l'éducation à la sexualité pour les jeunes.

LA PRÉVENTION EN MILIEUX FESTIFS

Les JM ont animé des stands de prévention au sein du Village des solidarités du festival Solidays et à la Fête de l'Humanité. Aux Solidays, deux JM ont pris la parole sur scène, devant 15 000 personnes, pour défendre et appeler à constitutionnaliser le droit à l'avortement en France. À la Fête de l'Humanité, le Planning familial a pour la première fois tenu un stand « politique », sur lequel ont été menées des activités de prévention, des activités festives, et des tables-rondes. Les jeunes ont animé et participé à deux de ces tables rondes : une sur les enjeux de l'accès à l'éducation à la sexualité et une sur la prévention des IST auprès des jeunes.

LA CAMPAGNE #DÉPISTEZLESTOUTES

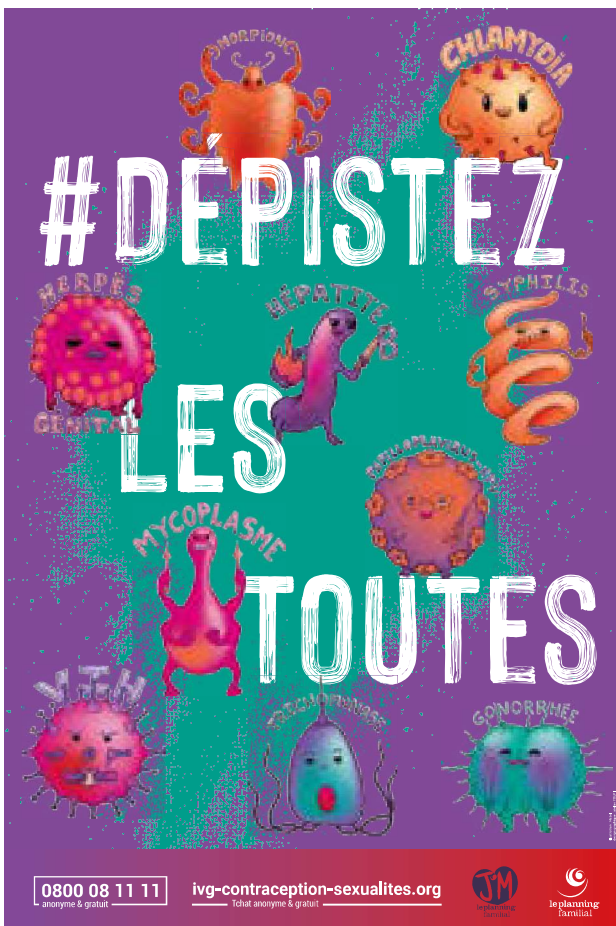
Lors de leurs interventions auprès des jeunes, les associations départementales du Planning familial constatent un manque d'informations autour des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de leurs méthodes de prévention. L'application de la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité n'étant toujours pas une priorité, les jeunes ne disposent pas de ressources suffisantes pour prendre en charge leur santé sexuelle. Plutôt que d'être abordées avec une approche positive et de réduction des risques, les IST sont représentées quasi systématiquement sous un angle alarmiste - « les IST sont dangereuses », « on n'en guérit pas » - stigmatisant, « c'est la honte », « c'est dégueu » - et stéréotypé, c'est-à-dire centré sur la pénétration comme mode de transmission, conduisant à une exclusion des personnes qui ne se sentent pas concernées par cette pratique.

Dans ce contexte, les Jeunes Militant·es du Planning familial ont lancé une campagne de prévention par les jeunes pour les jeunes, sur les IST. Ils et elles ont créé des

supports de prévention (10 autocollants et 1 affiche), des contenus pédagogiques publiés sur les réseaux sociaux du Planning familial, et contribué à la création d'une vidéo de présentation du préservatif interne.

Cette campagne, débutée au mois de septembre 2023 a été marquée par plusieurs temps forts :

- La publication d'un communiqué de presse présentant la campagne ;
- L'organisation d'une table ronde à la Fête de l'Humanité ;
- La participation et la prise de parole des JM à la manifestation parisienne du 1^{er} décembre organisée par Act Up pour la journée mondiale de lutte contre le VIH ;
- L'intervention d'une jeune militante à l'événement Gaming for Sidaction pour présenter la campagne
- La publication d'un rapport « Jeunes exposé·es aux infections sexuellement transmissibles : s'informer, se mobiliser ».



LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX

LA FIN DU PADSJ

L'année 2023 a marqué la fin du programme PADSj (Programme d'appui aux droits et à la santé des jeunes) au Burkina Faso. Cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), la Mairie de Paris et la Fondation de France, démarré en 2021 et faisant suite à 20 ans de partenariat avec les associations MAIA et RENASAGE, ce programme avait pour objectifs de renforcer les jeunes sur leurs droits en santé sexuelle, d'améliorer l'accès aux services de santé et de renforcer la société civile pour assurer un changement pérenne en matière de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR).

Pour atteindre ces objectifs, les partenaires ont mis en œuvre les activités phares suivantes :

- Une réunion de coordination et une formation de formatrices, organisées au Togo en mars 2023 (et non au Burkina en raison du contexte sécuritaire dans le pays) ;
- La formation mensuelle d'une cohorte de 32 pairs-éducateur-ices de 10 à 16 ans, qui avaient pour mission d'être référent-es sur l'égalité et la santé dans leurs établissements scolaires ;
- La formation d'animateur-ices, professeur-es, parents, leaders communautaires et personnels de santé pour faciliter la mission des pairs-éducateur-ices ;
- Des séances d'éducation complète à la sexualité dans les écoles et collèges ;
- Des événements de sensibilisation dans les quartiers avec l'appui des pairs-éducateur-ices (théâtre forum, ciné-débat, causeries éducatives...);
- La formation des jeunes au plaidoyer et l'organisation de rencontres avec les décideurs communautaires et politiques pour faire avancer leurs droits.

Avec l'approche de la fin du projet, une évaluation externe finale a été organisée grâce à l'appui de 3 consultantes. Cette évaluation avait pour objectifs :

- **Au niveau du programme :**
 - Mesurer l'atteinte des objectifs et les changements auxquels il aura contribué ;
 - Vérifier le choix stratégique de s'adresser aux jeunes avec l'approche de la pair-éducation ;
 - Mettre en avant les dynamiques de pouvoir entre femmes et hommes et comment celles-ci influent sur les impacts de l'action ;

- Mesurer les changements produits par les actions transformatives, qui remettent en question les rôles et relations de genre, questionnent les stéréotypes et visent à construire des normes et des structures sociales plus égalitaires dès le plus jeune âge.

- **Au niveau du partenariat, avec le prisme de la décolonisation des pratiques :**

- Analyser les pratiques de coordination des projets du Planning familial et les faire évoluer ;
- Introduire une réflexion sur l'autonomie des partenaires, notamment dans leur recherche de financements et le développement du projet d'association.

L'évaluation a montré l'intérêt du suivi d'une cohorte de jeunes sur le long terme, à deux conditions :

- Afin qu'ils et elles ne se retrouvent pas seul-es face à des camarades en demande, les accompagner étroitement et favoriser la présence de binômes au sein de chaque classe ;
- Former également leur « bassin de vie » pour faciliter l'acceptation sociale des messages d'éducation complète à la sexualité, c'est-à-dire l'ensemble des adultes de leur entourage. La formation des parents, notamment, a été très efficace.

Le travail sera donc poursuivi au sein du programme PADSSR à partir de janvier 2024.

LE PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE PAFAD

Issu du PADSj et visant à le compléter, le programme PAFAD financé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) s'est également tenu en 2023. Plusieurs activités complémentaires au PADSj et identifiées comme manquantes par les partenaires ont ainsi pu être organisées : la formation des jeunes et adultes aux outils du numérique, la formation sur les violences basées sur le genre, des ateliers parents-enfants pour améliorer la communication inter-générationnelle...



LA PRÉPARATION DU FUTUR PROGRAMME D'APPUI AUX DSSR (PADSSR)

Avec la fin du PADSj, une réflexion a démarré sur la poursuite des activités au Burkina Faso et l'élargissement à d'autres pays avec des partenaires nous ayant sollicités (Association Tchadienne pour le Bien-Être Familial - ASTBEF au Tchad et Mouvement malagasy pour le Planning familial – MMPF à Madagascar). À la suite de nombreux échanges avec BATIK International, une petite ONG féministe partageant nos valeurs et notre volonté de partenariats plus égalitaires, nous avons décidé de mener un programme commun avec nos partenaires mutuels en Tunisie, au Vietnam, au Burkina Faso, au Tchad et à Madagascar. L'année 2023 a donc été consacrée à co-construire ce programme sur l'éducation complète à la sexualité et le plaidoyer pour l'avortement. Le projet a été soumis à l'AFD en mars et a été validé en décembre. Il démarrera en janvier 2024 et durera 3 ans.

LES ACTIVITÉS LIÉES À LA PLATEFORME ELSA

Le Planning familial est membre de la plateforme ELSA depuis 2007, avec Sidaction, Solidarité Sida, Solthis et l'ensemble de nos partenaires en Afrique francophone. En 2023, la plateforme fêtait ses 20 ans. Une réflexion collective s'est engagée pendant toute l'année sur la poursuite du dispositif, dans une démarche participative. Si tous les partenaires consultés ont réaffirmé la pertinence des actions d'ELSA, la plus-value de ces actions apparaît aujourd'hui moins évidente face à l'émergence ou la consolidation d'acteur-ices et de dispositifs d'appui directement accessibles aux associations en Afrique subsaharienne. En tenant compte des questions liées au rôle et à la disponibilité des associations membres, le processus a finalement abouti à la décision d'arrêter ELSA fin 2024. En parallèle de cette décision, des activités ont néanmoins continué à être menées par ELSA, avec le Planning familial :

- De nombreuses **réunions du comité exécutif** qui se réunit toutes les deux semaines environ ;
- La conception d'un **module de e-learning sur le genre et les DSSR**, qui sera bientôt disponible à l'ensemble des associations membres et partenaires ;
- **L'animation d'une formation sur le genre et les DSSR** par 2 formatrices du Planning familial au Togo pour 2 associations partenaires d'ELSA (Espoir Vie Togo et ALUBJ - Association Liaison Universelle pour le Bien-être des Enfants et des Jeunes au Burkina Faso).

LE NUMÉRO VERT NATIONAL A 8 ANS !



Dispositif de santé sexuelle, le **NVN 0800 08 11 11**, porté par le Planning familial depuis 2015, est mis en œuvre à trois échelons : national, régional, départemental, et évalué tous les 3 ans.

Ses deux missions, information et orientation, prennent tout leur sens dans un contexte d'inégalité territoriale d'accès aux droits et aux services de santé sexuelle.

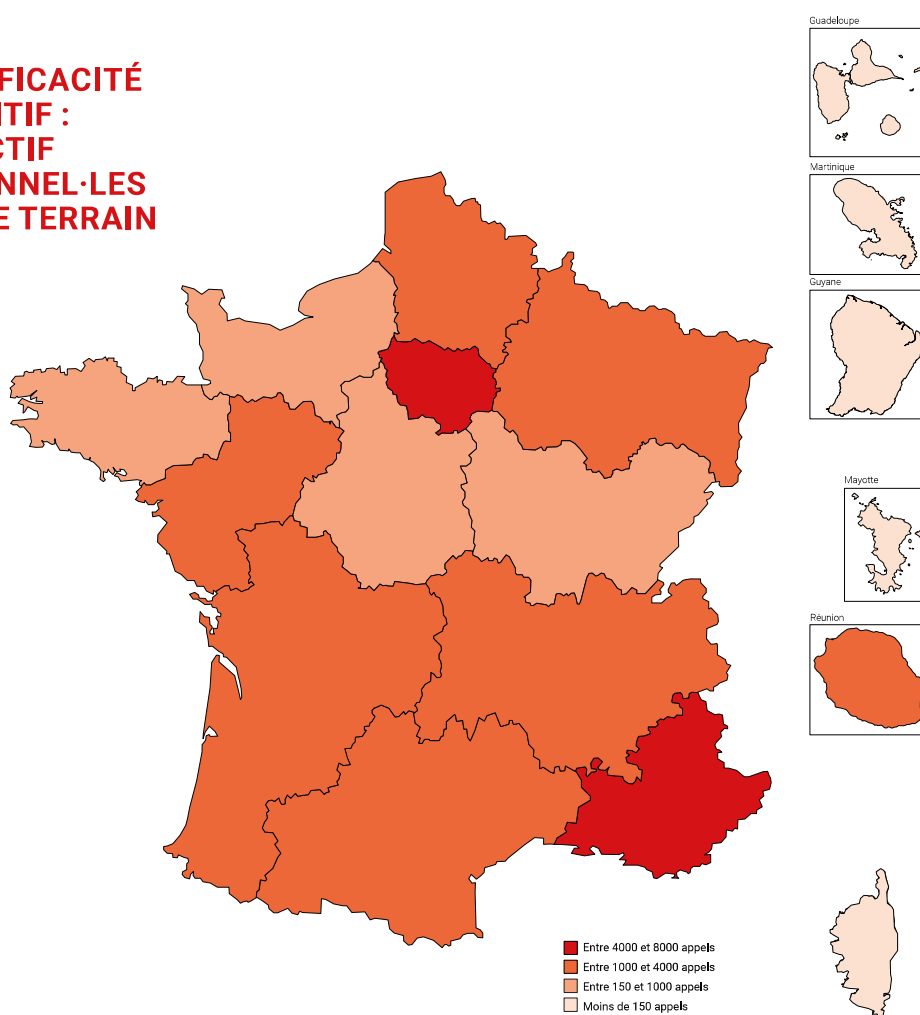
Il participe à la lutte contre les mouvements anti-choix en contribuant à la diffusion d'informations justes, facilitant l'exercice des choix et le renforcement de la capacité des personnes à faire valoir leurs droits.

1^{ère} CLEF DE L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF : LE COLLECTIF DES PROFESSIONNEL·LES ANCRÉ·ES SUR LE TERRAIN

RESSOURCES HUMAINES

- 49 tchateur·euses
- 180 écoutant·es NVN
- 19 référent·es régionales
- 7 personnes dans l'équipe nationale

- Nouvelle Aquitaine :
7 AD et 27 tchateur·euses
- PACA :
3 AD et 8 tchateur·euses
- IDF :
2 AD et 3 tchateur·euses
- Occitanie :
5 AD et 11 tchateur·euses



2^e CLEF DE L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF : LA SOLIDARITÉ NATIONALE

31 572 appels :

28 321 téléphoniques et 3 251 chats et mails

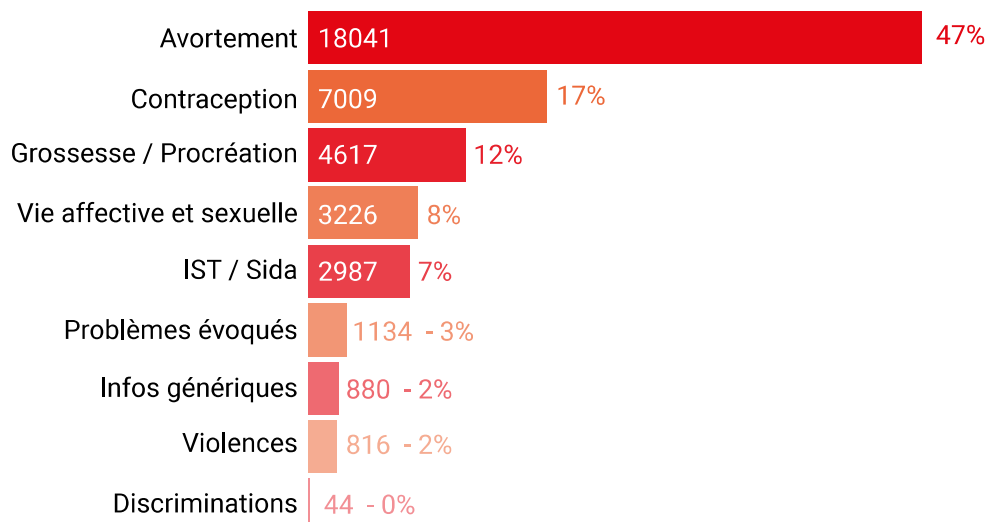
L'objet des fiches montre que les appels proviennent pour plus de la moitié des régions Ile-de-France (25%), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (14%), Auvergne-Rhône-Alpes (8 %) et Occitanie (8%). Dans les régions à fort taux d'appels, la moitié des appels est traitée par la plateforme de provenance de l'appel, l'autre moitié est traitée par les plateformes des autres régions.

UN DISPOSITIF BIEN IDENTIFIÉ SUR SON EXPERTISE « AVORTEMENT, CONTRACEPTION »

97% des appels sont passés par la personne concernée, majoritairement une femme.
Les jeunes, dont 12% de mineur-es, représentent 56% jusqu'à 30 ans et 65 % jusqu'à 35 ans.

Plus de 65% des appels concernent l'avortement ou la contraception

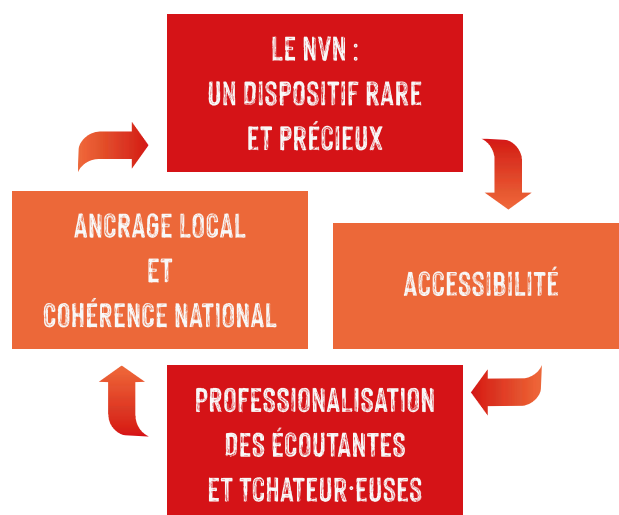
L'orientation vers un hôpital ou une clinique est l'orientation la plus effectuée lors des appels téléphoniques et la troisième lors des conversations tchat et des mails.



CONTRIBUER À L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS D'ACCÈS

Les données documentent les difficultés d'accès aux droits et services en santé sexuelle : la moitié des difficultés d'accès exprimées concerne un refus et/ou un dysfonctionnement dans les prises en charge.

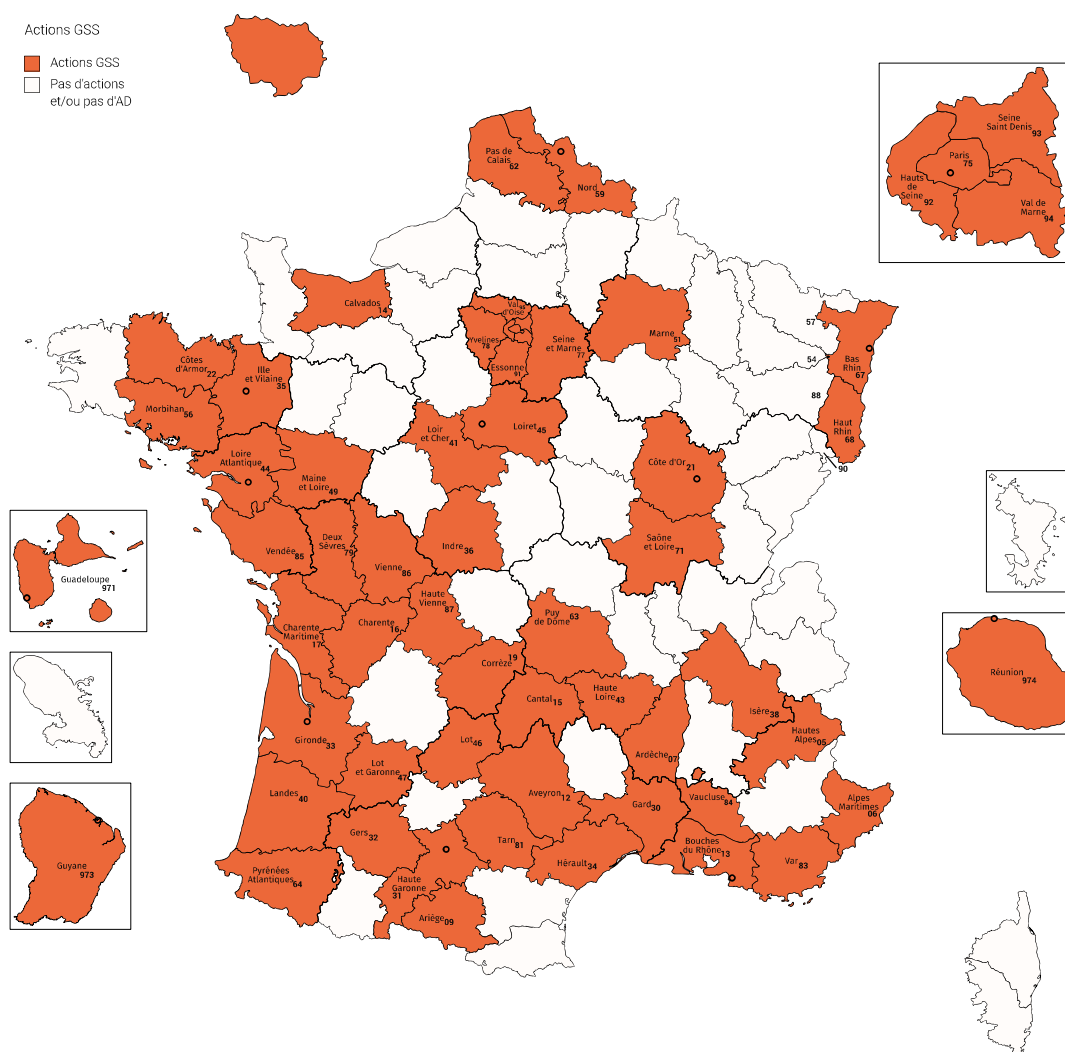
Par ailleurs, une difficulté rencontrée fréquemment par les écoutant-es : des agressions et du harcèlement de la part d'appelant-es, principalement des hommes. Ces agissements entravent le service d'information et d'orientation en encombrant les lignes.



PROGRAMME GENRE ET SANTÉ SEXUELLE

Améliorer l'accès aux droits, à l'information dans le champ de la santé sexuelle à destination de la population générale mais également plus spécifiquement en direction des jeunes et des populations les plus vulnérables dans une approche globale et positive sur tous les territoires d'hexagone et d'outre-mer : voilà un des objectifs du programme Genre et santé sexuelle !

En 2023, un autre objectif s'est précisé : développer un lien plus étroit avec la recherche et la production de données. Un document d'évaluation sur les formations des personnes ressources dans le mouvement a ainsi été réalisé.



En 2023, le programme a été développé dans 60% du mouvement. Les treize référentes et coordinatrices du programme ont œuvré tant au niveau national que régional, notamment en organisant six rencontres au sein des fédérations régionales. Celles-ci ont permis de mettre en œuvre des week-end objectifs et motivations, tout en ayant un focus sur le programme, des partages d'expériences ou encore des mutualisations d'outils et analyses de pratiques.

Au niveau national, le 24^e regroupement GSS, organisé à Sète au mois de septembre, a rassemblé 102 personnes de 55 associations départementales (AD) et fédérations régionales du mouvement. La thématique centrale était « **Comment vivre ou faire vivre la mixité et l'inclusivité au Planning ?** ». Cette question faisait suite à aux réflexions dans le cadre du programme, d'une part, et à la production de notre brochure « Intersectionnalité en pratique », d'autre part.



Lorsque nous parlons intersectionnalité, nous pouvons parler à la fois de questions de racisme, handicap, grossophobie, précarité, LGBTphobies, parentalité...

Plusieurs questionnements ont guidé l'organisation de ces 3 jours de rencontres : comment mieux inclure ? Comment mieux inclure dans le fonctionnement de l'association les personnes qui viennent au Planning familial pour un service ? Comment mieux co-construire avec les personnes concernées ? Pour répondre à ces questions, nous avons souhaité permettre le partage des savoir-faire associatifs et la rencontre avec des collectifs extérieurs pour nous accompagner dans nos réflexions. Quatorze ateliers ont ainsi permis d'aborder les thèmes de féminisme et antiracisme, la lutte contre la grossophobie, les violences dans les couples LGBTQIA+, la prévention diversifiée et l'éducation populaire, ou encore nos postures d'animateur-ices.

L'originalité de 2023 réside dans le fait que GSS s'est rapproché du programme «Handicap et alors ?», même s'il était déjà proche par le passé par la mutualisation d'outils d'animation. Cette année, GSS a soutenu le programme notamment par la mise en place de formations qui se sont déroulées en décembre.

Enfin, le regroupement inter-DROM Genre et santé sexuelle a pu avoir lieu en juillet ! (voir page 20).

PROGRAMME MOM : 2023 SOUS LE SIGNE DE L'ÉCHANGE ULTRAMARIN ET HEXAGONAL

Le programme en partenariat avec le Ministère des Outre-mer (MOM) est à la fois transversal et spécifique aux territoires d'outre-mer. Il a pour objectif de répondre aux problématiques et opportunités des territoires, tout en permettant de faire vivre la gouvernance associative par la participation et l'implication des associations au pilotage du projet, et plus largement à la vie du mouvement et aux espaces de mutualisation.

L'année 2023 a été consacrée au renforcement des liens entre les différents territoires ultra-marins et de leur place centrale dans le développement du projet.

GUYANE : OUVERTURE D'UN CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE À SAINT-LAURENT DU MARONI

En novembre 2023, le Planning familial de Guyane (AD973) a ouvert un centre de santé sexuelle (C2S) à Saint Laurent du Maroni avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la collectivité territoriale de Guyane. Outre ses activités de consultation (contraception, dépistage, IVG, suivi gynécologique) le C2S mène également des actions d'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS). L'ouverture de ce centre permet de renforcer l'accès aux soins en santé sexuelle et une plus grande visibilité du Planning familial dans l'ouest-guyanais.

LA RÉUNION : ORGANISATION DU SÉMINAIRE « FAMILLES À V.I.F. LA VIOLENCE COMME LANGAGE »

En février 2023, l'association départementale de La Réunion (AD974) a organisé un séminaire sur les violences intrafamiliales. La présence de professionnel·les de terrain du secteur social, du médico-social et des services de l'État, a permis d'approfondir des éléments théoriques, et dans le cadre d'ateliers de favoriser les échanges de pratiques sur cette thématique. Pour rappel, La Réunion est le troisième département le plus touché par ce type de violences.



L'événement a rencontré un franc succès : il était complet, répondant à une demande forte des professionnel·les dans cette région, tant pour être outillé·es sur la thématique que pour rencontrer de nouveaux partenaires.

PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS STATUTAIRES

En 2023, les différentes associations départementales ont participé à des événements statutaires du mouvement (réunions du conseil d'administration confédéral, regroupement national du programme Genre et Santé Sexuelle etc.) ainsi qu'à des feuilles de route du mouvement (Agir avec les personnes LGBTQIA+ et Mouvement pluriel notamment).



PROMOTION DE LA RECHERCHE

Le programme MOM est engagé pour la promotion de la recherche, des connaissances et de l'innovation en santé sexuelle. En 2023, le rapport « La santé sexuelle et reproductive dans les départements et régions d'outre-mer » continue d'être présenté et valorisé dans différents espaces. Ce rapport met en évidence les inégalités d'accès à la santé dans les DROM et représente un support de plaidoyer précieux tant au niveau national que local.

AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL·LES : LA FORMATION

L'ORGANISME CERTIFICATEUR

À la suite de l'enregistrement du métier de CCF (Conseiller·e Conjugal·e et Familial·e) au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et la mise en route du rôle d'organisme certificateur en 2022, cette année a été marquée par la stabilisation et le renforcement des nouvelles missions de la confédération. Deux nouveaux partenariats ont été signés, et la confédération compte désormais 10 organismes partenaires habilités, répartis sur la quasi-totalité du territoire.

En 2023, la confédération a également organisé son premier jury de **Validation des Acquis par l'Expérience (VAE)** le 6 avril en visioconférence : sept candidatures ont été étudiées par les jurées, et six personnes ont été certifiées. Toutefois, face au constat d'une forte augmentation des demandes de certification par voie de VAE, il a été prévu que les prochains jurys soient organisés sur plusieurs jours, voire plusieurs fois par an. Cette première année a tout de même permis une mise en route progressive du processus de certification par la VAE.

Enfin, une journée de travail en présentiel s'est tenue le 19 septembre à Paris. Elle a réuni une bonne partie des organismes de formation habilités et avait un double objectif : permettre les échanges de pratiques et la présentation d'outils de suivi communs, d'une part ; et identifier les axes d'amélioration de notre certification en vue du dépôt du dossier de renouvellement RNCP prévu à l'été 2024, d'autre part.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AU RÉSEAU

D'autres temps collectifs ont été organisés pour l'ensemble des **Organismes de Formation (OF)** du réseau afin de permettre des échanges de pratiques réguliers :

- Le regroupement annuel de deux jours n'a pas pu avoir lieu en raison des mouvements sociaux du mois de mars, et a été remplacé par une demi-journée en visioconférence le 16 mars. Ce temps a permis de transmettre un certain nombre d'informations nationales, et d'organiser un long temps d'échanges de pratiques autour de la gestion administrative et financière des OF.
- Deux autres rendez-vous en visio, de deux heures chacun : le premier le 8 juin, et le second le 16 novembre. À l'ordre du jour de ces rendez-vous : des retours d'audits Qualiopi, de nouveaux outils de gestion administrative, des points de bilans et perspectives, des échanges de bonnes pratiques...

À la suite du travail mené en 2022 autour de la révision du référentiel de compétences de la formation « **EAV** » (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle - 160 h), un groupe de travail a été lancé en 2023 avec pour objectif la formalisation d'un parcours type de co-formation pratique : un guide a été formalisé à l'issue de plusieurs temps de travail, et sera diffusé au mouvement en début d'année 2024. Ce travail permet de guider les associations départementales dans la mise en place de cette modalité historique de formation mêlant apports théoriques, mises en pratiques et retours réflexifs.

**LA CONFÉDÉRATION COMPTE DÉSORMAIS
10 ORGANISMES PARTENAIRES HABILITÉS,
RÉPARTIS SUR LA QUASI-TOTALITÉ DU TERRITOIRE.**



L'ORGANISME DE FORMATION CONFÉDÉRAL

Cette année, l'activité de l'organisme de formation a connu une forte hausse avec l'organisation et la tenue de six formations (contre trois en 2022) alternant en présentiel et à distance :

- **Lutte contre les anti-choix :**
20 et 21 janvier - 20 stagiaires
- **Bases de la gouvernance associative (visio) :**
10 et 11 février - 16 stagiaires, uniquement élu-es des CA du mouvement
- **Animer des sessions « objectifs et motivations » :**
21 et 22 mars – 9 stagiaires
- **Formation de formateur·ices :**
du 22 au 25 mai – 19 stagiaires
- **Animer des modules de formation au Système des drapeaux (visio) :**
11 avril - 15 stagiaires
- **Accueil respectueux des personnes trans :**
30 juin et 1^{er} juillet – 17 stagiaires

Enfin, 2023 était également l'année de l'audit de surveillance Qualiopi : passé le 22 juin, l'organisme de formation conserve sa certification qualité sans aucune non-conformité !

Pour conclure, après plusieurs années de mise en route et de co-construction de divers chantiers, 2023 a été une année de stabilisation et de renforcement des différentes activités en lien avec la formation professionnelle pour la confédération : la préparation à la certification CCF se structure, les rendez-vous avec les OF du réseau sont attendus et suivis, la formation EAV s'harmonise et les actions de formation confédérales augmentent et se diversifient !

RAPPORT FINANCIER

LE COMPTE DE RÉSULTAT

La situation de l'association est stable.

Le résultat net excédentaire est en hausse comparé à 2022 : 112 579€ contre 42 697€ en 2022.

Les comptes 2023 se caractérisent par les données suivantes :

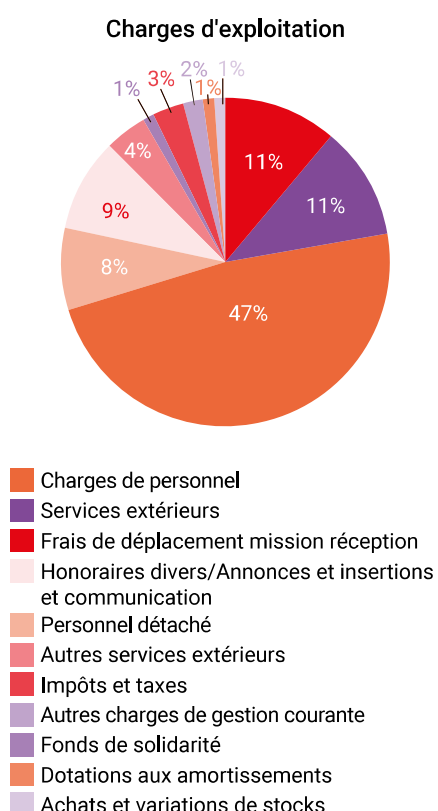
- **Les produits d'exploitation sont en augmentation :** 2 668 242€ contre 2 450 887€ soit une hausse de 9% par rapport à 2022
- **Le montant des charges d'exploitation enregistre** une augmentation de 12% par rapport à 2022 : 2 817 915€ contre 2 510 939€

On note un excédent malgré des charges d'exploitation plus élevées que les produits d'exploitation; cela s'explique par l'utilisation des fonds dédiés.

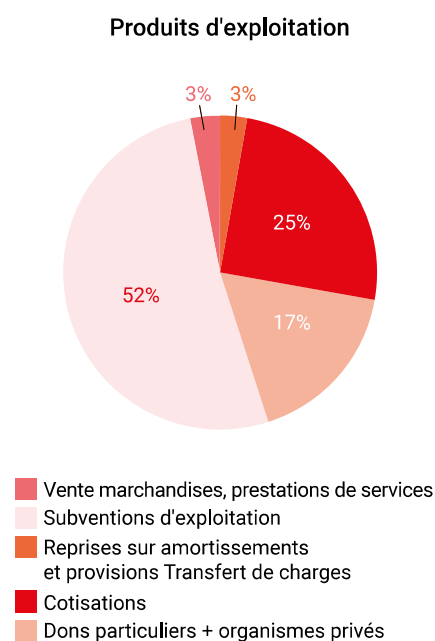
Elles sont caractérisées par :

- L'augmentation de la masse salariale (19%) incluant les salaires et traitements ainsi que les charges sociales:
 - Nouveaux recrutements : Chargée de mission coordination EVARS, ainsi que les postes ayant débuté en décembre 2022 (chargée de mission coordination tchat NVN, chargée de mission plaidoyer national)
- L'augmentation des services extérieurs et honoraires : conséquence de l'augmentation des charges de co propriété, l'augmentation des charges liées à la formation des salarié-es ainsi qu'aux décisions liées aux budget prévisionnel 2023 et aux conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO)
- La masse salariale chargée est de 1 337 617€ : elle représente 47% du total des charges d'exploitation.

LES CHARGES D'EXPLOITATION



LES PRODUITS D'EXPLOITATION



Ils sont en augmentation : +9% par rapport à 2022. Cela s'explique par :

- La forte augmentation des dons en 2023 : +71% par rapport à 2022
- L'augmentation des cotisations

Nous pouvons toutefois constater une baisse des subventions 6% comparé à 2022 :

- Perte du financement bureau parentalité DGCS (50 000€)
- La finalisation du programme à l'international PADSj
- La fin du financement IPPF ponctuel : poste plaidoyer national

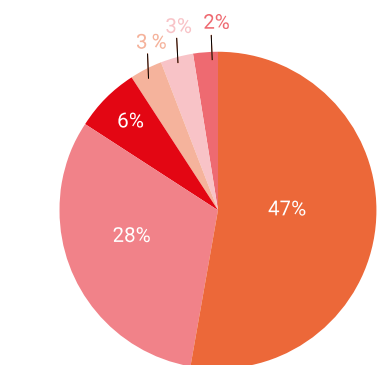
Nous pouvons tout de même constater l'augmentation du financement de SPF (+240%) et le dispositif NVN (+28%)

LES SUBVENTIONS ET LES PRINCIPAUX BAILLEURS

Nos principaux financeurs sont :

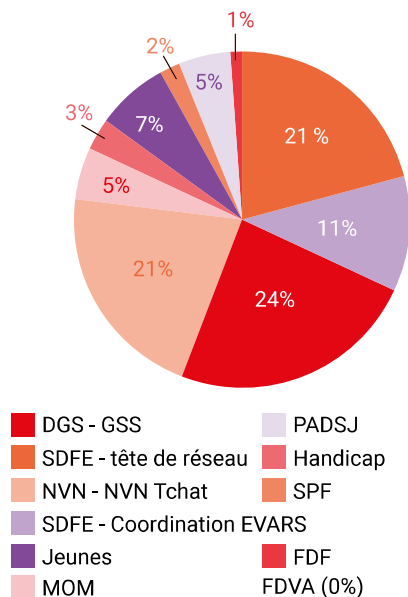
- **La Direction Générale de la Cohésion Sociale** (Service des Droits des Femmes et de l'Égalité / Tête de réseau – Numéro Vert National et tchat – Handicap – coordination EVARS) : 670 000€ soit 47% des subventions
- **La Direction Générale de la Santé** (GSS - NVN) : 396 000€ soit 28% des subventions

Principaux bailleurs



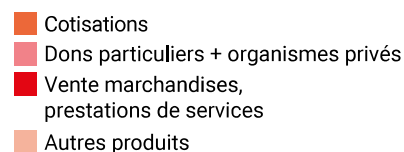
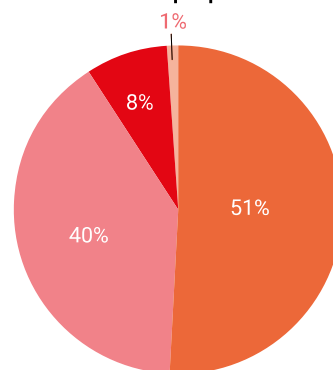
Ces 2 financeurs assurent 1 066 000€ soit 40% de nos produits. Avec les autres subventions, le total des subventions est de 1 416 457€ : il représente 52% des produits d'exploitation.

Subventions



LES FONDS PROPRES

Fonds propres



Nos fonds propres de 1 174 585 € représentent 44% des produits d'exploitation. Ils incluent :

- Vente marchandises, prestations de services 89 986€ en 2023
- Les dons 469 244 € : 40% des fonds propres et 18% des produits d'exploitation
- Les cotisations 603 458 € : 51% des fonds propres et 23% des produits d'exploitation
 - Continuer et renforcer le développement des dons reste une priorité pour les prochains exercices afin d'augmenter nos fonds propres mais aussi pour renforcer notre indépendance politique avec l'accompagnement du poste collecte

CONCLUSION

En 2023, le Planning familial a été encore confronté aux attaques des antichoix, à l'adversité face à des politiques de plus en plus répressives, précarisantes et réactionnaires, à l'insécurité face à l'instabilité des institutions dans un contexte de réformes et remaniements fréquents. Cependant, malgré tout et en dépit de ces épreuves, nous persévérons, notre force et notre résistance ne faiblissant pas. Au contraire, plus que jamais nous avons été capables de redoubler d'énergie, de proposer des nouvelles actions et perspectives, d'être la voix de la révolte et du renouveau contre des mouvements réactionnaires et dangereux pour les droits de tous·tes.

Plus que jamais, le Planning familial est un acteur visible et légitime, à l'expérience historique et de terrain reconnue en matière de luttes pour les droits sexuels et reproductifs, pour des politiques publiques sociales, égalitaires, écologiques et justes. L'adoption d'une perspective intersectionnelle depuis le congrès de novembre 2022 permet au mouvement d'avoir une approche systémique, politique et pertinente des grandes questions et actualités qui traversent la société.

Les luttes pour, entre autres, l'éducation complète à la sexualité et la constitutionnalisation de l'IVG ont permis au Planning d'affirmer sa place de premier plan dans le secteur de la santé et de l'égalité, et de porter une voix progressiste et résolument féministe dans le paysage associatif, politique et institutionnel.

Les horizons pour 2024 sont nombreux et enthousiasmants, mais se feront dans un contexte politique de plus en plus inquiétant.

Il s'agira de concrétiser enfin la constitutionnalisation de l'IVG, avec le vote du projet de loi dans les deux chambres du parlement, et de lutter pour son accès effectif.

Nous continuerons à exiger une éducation complète à la sexualité telle que le prévoit la loi de 2001, avec une approche féministe et d'éducation populaire.

Nous poursuivrons le renforcement de la confédération en interne, avec la consolidation de la nouvelle organisation des salarié·es et les futurs recrutements, ouvrant un nouveau chapitre pour l'équipe confédérale.

Nous renforcerons nos moyens, d'une part en poursuivant notre stratégie de collecte de dons privés pour développer nos activités de communication, de plaidoyer et nos actions innovantes, d'autre part en continuant notre plaidoyer auprès des institutions alliées et soutenantes.

Il s'agira également de porter un plaidoyer ambitieux sur toutes les questions qui animent le mouvement, en particulier celles des droits des personnes LGBTQIA+, des personnes éloignées du droit, les plus précaires et isolées.

Au niveau international, l'actualité exigera une mobilisation importante autour des élections européennes, pour s'assurer que nos revendications soient portées à l'échelle européenne.

Nous devons aussi nous montrer toujours plus solidaires des mouvements féministes à l'international, et converger avec d'autres associations du territoire.

Peu importe les formes que prendront nos actions et nos revendications, nous serons toujours là pour lutter fièrement pour les femmes, les minorisé·es de genre, les migrant·es, les personnes précaires, les personnes en situation de handicap, les travailleur·euses du sexe, toute personne victime de discrimination, comme nous l'avons fait en 2023 et comme nous le ferons en 2024. On luttera tant qu'il le faudra !

Coordination et rédaction

Sacha Caline, Marie Maranzana et Chrystel Grosso

Ont participé à la rédaction

Blandine Charbonneau, Camille Pascual, Camille Fidelin, Caroline Rebhi, Albane Gaillot, Sarah Durocher, Margaux Sanz, Noémie Gardais, Aurélie Albespy, Meri Caillabet, Eléonore Stevenin-Morguet, Mel Noat, Sixtine Voillery, Sara Elizze, Martine Leroy

Conception et réalisation graphique

Stéphanie Poche

Crédits photo

© Chrystel Grosso : Couverture, p. 7, 23 et 36

© Nolwenn Mespouledé : p. 19 et 39

© Eros Sana : p.15



le planning
familial

Confédération nationale du Planning familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org